

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

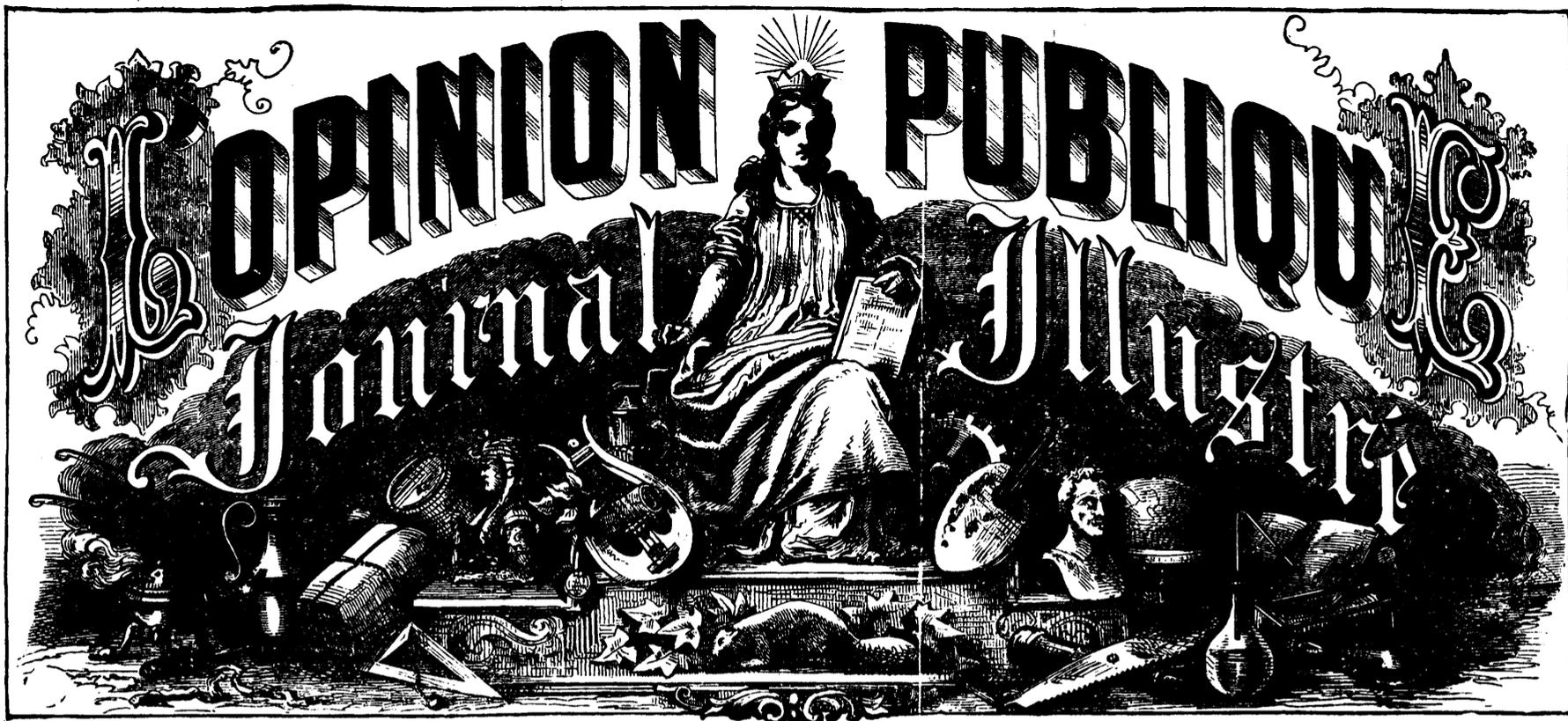
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



LA MÉTROPOLE ET SES COLONIES.

Les diverses colonies anglaises de l'Australie ont posé un problème qui sera bientôt le nôtre. Elles ont prospéré d'une manière prodigieuse et ont fondé plusieurs industries importantes pour lesquelles elles veulent la protection. Elles ont établi entre elles une espèce de zolverein intercolonial pour frapper d'un tarif protecteur et presque prohibitif les produits étrangers, y compris ceux de l'Angleterre, qui peuvent faire concurrence à ceux de leur industrie naissante. La logique des intérêts est absolue et les mène encore plus loin : les hommes d'état de ces colonies demandent à l'Angleterre de respecter ces arrangements et même de leur en laisser conclure de semblables avec les puissances étrangères. C'est demander la liberté, l'indépendance commerciale complète.

Lord Kimberly, le secrétaire des colonies, combat ces prétentions sans les repousser formellement. Le *Times*, qui est tenu à moins de réserve, en parle avec une franchise presque brutale. Au fond, les conclusions du *Times* et de Lord Kimberly sont presque identiques. Le dernier, au nom du gouvernement, invite les colonies à réfléchir sur la gravité de leurs demandes et les conséquences qu'elles peuvent entraîner sur la nature des relations de l'empire avec elles.

Le *Times*, qui ne serait évidemment pas fâché de voir toutes les colonies s'en aller au diable, commence par faire un aveu, qui est bien dans la nature des choses, mais qui, franchement accepté des deux parties, doit nécessairement mener droit à la rupture du lien colonial. Puisque, dit-il, ces colonies jouissent de l'indépendance politique et fiscale, puisqu'elles ne sont pas représentées dans le Parlement Impérial, elles ont raison de ne pas souffrir l'intervention de ce dernier dans leurs traités commerciaux, de même qu'elles ont le droit de faire des tarifs différentiels, protecteurs ou prohibitifs.

Mais, alors, ajoute-t-il brutalement, puisque l'on exige une telle liberté et qu'on veut nuire à nos intérêts manufacturiers, que l'on ne parle plus d'amour pour l'Angleterre, ni de respect pour une connection éternelle avec l'empire; si vous voulez nous traiter en étrangers, faites-le, vous en avez le droit, mais laissez-nous tranquilles et ne nous parlez plus de votre attachement à la couronne britannique.

C'est là la traduction libre mais exacte des franches déclarations du *Times* aux colonies de l'Australie. A part la diplomatie officielle et la politesse des termes, elles diffèrent peu de celles de Lord Kimberly. Nous suivons avec intérêt cette nouvelle phase des rapports de l'Angleterre avec ses colonies australiennes. La question est pleine d'intérêt pour nous. Comme nous le disions plus haut, le problème posé en Australie est à la veille de se dresser devant nous, quoique les circonstances ne soient pas tout à fait les mêmes.

Dans fort peu de temps, dans dix ans,—et dix ans ne comptent qu'une minute dans la vie des peuples jeunes—nos industries auront pris un grand développement, de nouvelles se seront formées, l'ensemble des forces manufacturières se sera groupé et associé. C'est alors qu'on verra plus clairement ce qui nous a manqué et ce qu'il faudra gagner.

Tout le monde, ou à peu près, ignore qu'il existe à Montréal une société fondée dans le but de pro-

téger les intérêts manufacturiers; on ignore également que cette intéressante société s'est, dans sa dernière réunion, déclarée parfaitement satisfaite de l'état de choses actuel et des tarifs existants. C'est déplorable; il est évident que cette société ne renferme que des manufacturiers de manches à balai. Elle s'arroge, toutefois, le droit de parler au nom des intérêts manufacturiers. C'est là un grand malheur. Si les grands manufacturiers, les grands industriels ne sentent pas la nécessité de s'associer, de se coaliser pour connaître leurs besoins et faire valoir leurs droits, comment veut-on que le gouvernement intervienne et fasse des tarifs en faveur d'une classe qui ne se remue pas et ne demande rien? Il y a là un vice fatal, une erreur ou une apathie dangereuse. Espérons que le réveil éclatant d'une opinion publique saine et vigoureuse fera disparaître cet engourdissement.

J. A. MOUSSEAU.

TANT MIEUX!

L'hon. M. Morris, ci-devant ministre du revenu de l'intérieur, est fait juge-en-chef de Manitoba. Nous nous en réjouissons fort. M. Morris est autant du Basque du Haut-Canada. C'est à Montréal qu'il s'est fondé, en société avec M. Torrance, maintenant juge, une réputation solide et bien méritée d'avocat intègre et de juriconsulte éclairé. Il sait bien le français et connaît les lois françaises comme les lois anglaises. C'est un esprit libéral et large. Il est sans préjugés et nous sommes certain que la population de Manitoba n'aura qu'à se féliciter de posséder un tel juge.

La province-sœur se félicitera d'autant plus qu'elle échappe par là au malheur de posséder le colonel Gray comme juge-en-chef.

La Colombie Anglaise, moins fortunée, aura notre "brave et vaillant colonel" pour lui administrer la justice. Nous la plaignons sincèrement. En lui imposant le colonel Gray comme juge-en-chef, le gouvernement fédéral lui vend chèrement les sacrifices qu'on lui reproche d'avoir faits pour elle.

J. A. MOUSSEAU.

LA ST. JEAN-BAPTISTE À MARIEVILLE.

Grâce aux efforts du collège et de quelques citoyens du village, la fête nationale a été ici brillamment célébrée. De bonne heure, ce matin, la compagnie militaire du collège, par des coups de feu répétés, réveilla les villageois bercés par les rêves d'allégresse que leur promettait le 24 juin. Aussitôt les songes firent place à la réalité; et durant tout ce jour l'allégresse ne s'est pas démentie un seul instant.

Il y eut grande Messe solennelle. M. le Grand-Vicaire, dont l'âge avancé n'a pas encore tari la source de l'éloquence, fit une allocation appropriée à la circonstance.

Après la grande Messe, la procession se mit en marche, ayant en tête le magnifique drapeau de la société St. Jean-Baptiste. La compagnie militaire du collège, commandée par M. L. Forget, Z. P. C., ouvrait la marche accompagnée du corps de musique de cette institution, sous l'habile direction de M. O. Demers. Venait ensuite le corps collégial, les membres du clergé, puis la foule marchant en deux files.

La procession descendit la Grande Rue, pour aller traverser le Pont Belleville; longeant les rues Laberge et Bourdages, passa par les rues Chambly et Ste. Marie, puis vint traverser le Grand Pont pour aller se disperser sur la Grande Rue.

Marieville avait pris ce jour-là des airs de fête, et présentait un aspect tout riant. Sur tout le parcours de la procession, les rues étaient pavées de verdure, de nombreux drapeaux flottaient sur les toits, et un grand nombre de draperies ornaient

les habitations, sur lesquelles on lisait plusieurs inscriptions de circonstance.

Durant le trajet, la compagnie présenta les armes à Son Honneur le Maire, à MM. F. Fontaine, notaire, J. A. Chagnon, avocat, et L. E. P. Laberge, régistrateur.

Une longue station eut lieu en face du Palais de Justice, dont le portique servit d'estrade aux orateurs. M. L. E. P. Laberge fut invité le premier à prendre la parole, et adressa quelques mots de circonstance à la foule.

M. J. A. Chagnon fut ensuite unanimement appelé par l'auditoire. M. Chagnon esquissa éloquentement quelques-uns des glorieux traits de notre histoire, et montra d'une manière très habile les leçons que nous donnent nos ancêtres si nous voulons toujours demeurer Français.

Malgré les bornes restreintes d'un rapport, permettez-moi de reproduire l'exode du discours de ce monsieur. Les lecteurs pourront juger de la suite par le commencement:

"Vous me croirez, je l'espère, si je vous dis que j'aime ma patrie. L'amour du sol natal grandit en nous proportionnellement au nombre des années que dans sa sagesse, la providence nous prodigue. Il est semblable au chêne de la forêt, qui, plus il est vieux, plus il est robuste et fort. Il est semblable à l'amour maternel. Plus la mère qui a bercé notre enfance sur ses genoux était aimante et douce, plus elle a souffert pour nous épargner des souffrances, plus elle nous a prodigué de caresses et d'amour, plus nous devons l'aimer lorsque parvenus à l'âge d'homme, nous connaissons le prix de ses sacrifices et l'immensité de son amour.

Notre mère à nous tous, MM., c'est la patrie. J'appelle la patrie, le sol imbibé du sang de nos aïeux, le sol que nous foulons; j'appelle patrie, la terre, la poétique terre qui nous a vu naître et qui, un jour, sera notre demeure dernière.

J'appelle nationalité, la foi et la religion de nos ancêtres, les droits et les libertés politiques que leur sang ou leurs efforts nous ont conquis, et j'appelle bon patriote celui qui est prêt à sacrifier sa fortune et son existence même pour défendre ces héritages sacrés des ancêtres.

Lorsqu'au jour des fêtes solennelles, les enfants d'une grande famille s'assemblent, leur jouissance la plus intime, c'est de raconter les faits mémorables de leurs ancêtres.

Eh! bien nous qui sommes les enfants de la grande famille canadienne, nous essaierons, nous aussi à bégayer les grands faits de notre histoire, à redire quelques-uns des grands combats de la patrie, ses gloires, ses souffrances et ses victoires!"

M. E. G. Peltier, avocat, fut aussi invité à prendre la parole. S'inspirant d'une inscription sur un drapeau, (*Concordia salus*) M. Peltier dit de belles choses sur l'union qui doit exister entre nous.

Le soir, il y avait au collège une séance littéraire de la "Société St. Jean-Baptiste." Une foule immense se pressait dans la cour du collège. A cette séance, deux élèves de philosophie, M. L. Forget et D. Menier, se sont particulièrement distingués, l'un par un brillant discours sur les causes des révolutions, et l'autre par un éloquent éloge du colonel de Salaberry.

Sur l'invitation de M. le Président de la société, la multitude voulut entendre M. G. Bourbordier, Etudiant en Droit. Il dit quelques mots de circonstance, payant un tribut d'hommage à la patrie d'abord, puis à la société St. Jean-Baptiste dont il est membre honoraire.

Le public était en veine: il appela de nouveau à grands cris M. Chagnon. Ce monsieur dont la verve féconde n'est jamais au depourvu, fit une spirituelle et éloquente allusion en l'honneur des dames canadiennes. Tantôt causeur, tantôt orateur, il promena tour à tour ses auditeurs du domaine de l'hilarité à celui de l'enthousiasme.

Nous avons aussi eu le plaisir d'entendre de nouveau M. Peltier qui s'est montré le digne émule de M. Chagnon en traitant avec beaucoup de bonheur le même sujet.

M. J. Forget, ecclésiastique, Z. P. C. adressa quelques paroles toutes brûlantes d'amour de la religion et de la patrie.

Enfin, le Rév. M. Barrette, du collège, présenta ses remerciements au public.

Je ne dois pas oublier que durant la journée, plusieurs ballons furent lancés.

Un magnifique feu d'artifice couronna la fête, et l'assemblée se dispersa au son de "Vive la Canadienne."

En somme Marieville a eu une belle fête, d'autant plus belle qu'elle a été toute spontanée, et promptement improvisée. Rien de plus salutaire que ces jours de fête, ces manifestations publiques en l'honneur de la patrie. Ceux qui y assistent en reviennent le cœur plus à l'aise, et le patriotisme réchauffé.

CORRESPONDANCES.

Messieurs les Rédacteurs,

Je prends la liberté de vous adresser, aujourd'hui, un petit compte-rendu de l'intéressante séance qu'ont donné les élèves du collège Joliette, le trois courant, à l'occasion de leur distribution solennelle des prix.

Déjà, plus d'une fois, j'avais eu le plaisir d'assister aux exercices littéraires et dramatiques de cette institution, mais, je ne crois pas être exagéré en affirmant qu'ils n'ont jamais été aussi brillants qu'en cette circonstance.

La salle était littéralement encombrée par l'assistance, qui, malgré une excessive chaleur, ne s'est pas lassée, un instant, d'écouter et d'applaudir. Discours, adresses, pièces et musique, tout a bien réussi.

Les élèves jouèrent le drame intitulé : *Les Jeunes Crispiés*. Redire tout ce que mirent d'âme, d'entrain, de grandeur, de force, de tendresse et de naturel, les différents acteurs qui en remplissaient les rôles serait chose impossible. Il est des scènes que le pinceau ne saurait rendre, il faut jouir de leur spectacle pour s'en former une idée.

Qu'il nous suffise de mentionner les noms de messieurs A. Marion (Rodolphe), A. Foucher (Le comte de Lansfeld), R. Bonin (Pietro), A. McGowan (Sterno), A. Panneton (Alfred), Ant. Beaudoin (Frédéric), et de dire que ces jeunes acteurs ont parfaitement compris, senti et rendu les émotions qui devaient agiter les personnages figurés dans le drame.

Après cette tragédie, qui fut vivement applaudie, M. Régis Bonin, élève finissant, nous débita un magnifique discours sur "le Canada militaire." Style large, clair, imagé, pittoresque, pensées neuves, justes et respirant le plus pur patriotisme, telles sont les principales qualités de ce morceau littéraire.

Parcourant rapidement les pages glorieuses de notre histoire, il nous a montré que le Canada, né à l'ombre de la croix et grandi sous la sauvegarde de l'épée de la France, est demeuré ce que l'on fait nos pères, un pays de foi, un sol fécond pour le courage et le dévouement qui y ont germé et produit les plus beaux fruits.

Il a prouvé que notre patrie était restée fidèle à sa sublime mission ; que le peuple canadien était le peuple essentiellement civilisateur de l'Amérique. Le jeune orateur a été surtout heureux lorsque arrivant à la lutte de 1756 à 1760, il nous a peint le patriotisme, le courage héroïque de nos pères qui, une dernière fois, firent reluire les vieilles gloires du drapeau blanc sur les bords du St. Laurent. Il a conclu que si une lutte de trois siècles, tant sur les champs de bataille que dans l'arène parlementaire, n'ont pu affaiblir notre nationalité, qu'au contraire, elle est demeurée plus vivace que jamais, c'est une raison pour nous de concevoir pour l'avenir, les plus belles espérances.

Fiers de notre passé, confiants dans la foi et le patriotisme qui jusqu'ici nous ont fait grandir, soyons certains que si nous demeurons attachés à notre sol, si nous restons fidèles à nos principes religieux, nous deviendrons plus tard une des plus florissantes nations de l'Amérique.

Doué d'une élocution claire et facile, d'un geste naturel et dégagé, M. Bonin a souvent provoqué les vifs applaudissements de l'auditoire. Le jeune discoureur s'était retiré, et les accents sonores de la bande du Collège retentissaient encore dans la salle, lorsque apparurent sur le théâtre les acteurs de *Joerisse*, vaudeville en un acte.

Cette comédie, peut-être trop surchargée de bouffonnerie, ne manque pas cependant de faire beaucoup rire. MM. McGowan et O. Péloquin remplissant les rôles de *Joerisse* et de *Laflute*, se distinguèrent entre tous par leur naturel et le jeu si comique de leur physionomie.

Puis vint la distribution des prix, qui furent nombreux, et où l'on vit les vainqueurs de tout âge, le front couronné des palmes de la victoire.

Un très joli petit discours d'adieu, tout parfumé de poésie, et empreint d'une douce mélancolie, fut prononcé par M. Alphonse Panneton, élève finissant. On peut dire que le seul regret qu'ait laissé le jeune orateur, fut celui de son trop court séjour sur la scène. A la suite de quelques explications de M. le Directeur du Collège, touchant l'organisation de la grande loterie organisée au profit de l'institution, M. P. Sylvestre, élève de rhétorique vint présenter à l'assistance une adresse pleine d'apropos et de délicatesse.

Remerciant tour à tour le public de Joliette, MM. les membres du clergé, et les anciens élèves de la maison pour leur générosité dans les deux entreprises de la bande et de la loterie du Collège, il en vint à M. le chanoine Fabre, qui avait été prié de présider la séance. Il lui exprima combien il était agréable aux élèves de voir au milieu d'eux, en cette belle fête, le représentant de leur père bien-aimé Mgr de Montréal, combien il leur était sensible d'être honorés de la visite de celui qui, depuis si longtemps, s'est montré l'ami si dévoué de la jeunesse.

Pardonnez-nous, M. le chanoine, a-t-il dit quelque part, si le sentiment peut-être trop naïf de la reconnaissance nous enhardit jusqu'à vous appeler notre ami et à vous offrir toute l'affection réservée à ce titre si doux.

M. Fabre répondit à cette petite provocation en adressant à l'assemblée un de ces charmants discours, comme lui seul sait en faire. Il parla successivement du passé et de l'avenir de notre patrie, du bon esprit qui animait nos pères, de l'avantage des études, de la vocation de la jeunesse, de la loterie qu'il patronnait très spirituellement et termina par un éloge flatteur de la communauté de St. Viateur.

M. Fabre était à peine retourné pour s'asseoir, qu'un orateur inattendu, le Dr. S. Boulet, de Joliette, se leva avec empressement, et dit que craignant que personne ne prit la parole, il allait profiter de l'occasion pour féliciter les élèves du Collège de leurs succès scientifiques, dramatiques et littéraires.

Drames, discours, musique, adieux, Directeur, professeurs du Collège, souvenir de la St. Jean-Baptiste, tout ce vaste champ fut parcouru par l'orateur qui, certes, se montra galant en distribuant à droite et à gauche de charmants petits bouquets.

Sur l'invitation qui lui en fut faite par le Supérieur, M. G. Baby, maire de la ville et ancien élève du Collège, s'excusa d'abord de ne pouvoir faire un long discours, "vu que son savant ami ayant exploré et sillonné un assez vaste champ, il ne lui restait que peu de chose à dire"—ce qui ne l'empêcha pas de parler éloquemment du Collège et de la loterie qui doit contribuer à son agrandissement. M. Baby fut très heureux dans les compliments qu'il adressa au président de la séance, qui déjà avait été l'avocat de cette belle cause. De vifs applaudissements souvent répétés, prouvèrent à l'honorable maire que sa voix trouvait toujours un écho sympathique au milieu des citoyens de Joliette. Après quelques remerciements adressés au public par M. Lajoie, Supérieur du Collège, la foule s'é-

coula lentement, emportant avec elle le doux souvenir de cette séance si bien organisée et si heureusement réussie.

UN SPECTATEUR.

Messieurs les Rédacteurs,

Le croirait-on, le rédacteur-proprétaire de la *Gazette de Joliette*, s'est enfin réveillé de son long sommeil. Lui, qui pendant de long mois, s'était contenté de servir à ses abonnés les plats réchauffés et depuis longtemps servis par d'autres journaux, a voulu enfin faire un coup d'éclat. Il s'est mis en tête d'improviser ; mais comme la réflexion lui est aussi étrangère que le style, il est malheureusement tombé dans de regrettables écarts qui ne sont pas de nature à consolider sa réputation déjà ébranlée de penseur et d'écrivain.

Non contenté de la note peu flatteuse attachée au nom de quelques-uns des membres trop exaltés de l'enquête, tenue à l'occasion de la mort de J. C. Dufresne, tué accidentellement, par l'explosion d'un canon, la *Gazette*, a voulu mériter sa part d'éloge en dénaturant les faits relatifs à l'accident déplorable survenu à Joliette, le 24 juin dernier. Ainsi, dans son numéro de lundi, son rédacteur dans un article qui a dû lui coûter bien des sueurs et des babillements nombreux, disait : que depuis 20 ans le collège avait confié le canon à des mains inexpérimentées. Et comment le savez-vous donc M. le rédacteur, vous qui n'êtes à Joliette que depuis quelques années et ne connaissez pas plus les habitudes du collège que les élèves de cette maison ne parcoururent les colonnes de votre intéressant journal ?

Au contraire, si quelqu'un à Joliette doit connaître quelque chose en fait de poudre, de canon et d'armes à feu c'est au collège, qui possède plusieurs sujets formés à l'école militaire, qui donne des leçons spéciales sur la fabrication de la poudre, sa force et ses effets, qui ne confie le canon qu'aux élèves les plus avancés dans leur cours, c'est au collège dis-je, qu'il faut les aller chercher. Mais dit le rédacteur logicien de la *Gazette*, un jeune homme a avoué dans l'enquête, qu'un jour, il avait chargé le canon du collège de 20 cuillères de poudre. Admettons ce fait, mais de ce que, pendant 20 ans, il est arrivé, une fois ou deux, qu'à l'insu des directeurs, un écolier ait commis des imprudences, est-il juste de conclure que le canon a toujours été confié à des mains inexpérimentées ?

Pour moi, je pense que la conclusion la plus logique que l'on puisse tirer de l'argument de la *Gazette*, c'est que son rédacteur n'a pas plus appris la logique que la littérature ou l'éloquence.

Ce qu'il y a de plus charmant dans cet article de la *Gazette*, c'est que l'écrivain se réfute lui-même sans le savoir. Après avoir porté sa sentence sur l'inexpérience du collège à tirer un canon, il avoue que la charge ordinaire du canon est de onze cuillères de poudre, puis il ajoute, c'est avec onze cuillères qu'il a éclaté. Et pourquoi donc s'il vous plaît, sont-il inexpérimentés, puisqu'ils agissent selon les règles de la prudence en ne mettant dans le canon que la charge ordinaire ? Mais, M. le rédacteur de la *Gazette*, qui êtes d'une santé délicate et qui dit-on, ne mangez qu'une demi livre de pain par jour, dirait-on raisonnablement que vous êtes inexpérimenté si votre ration ordinaire vous causait une indigestion grave et même la mort ? Ce serait absurde. Et bien, c'est l'épithète qu'il faut attacher à votre raisonnement. Il est bon d'être prudent et de prévenir les accidents, le rédacteur de la *Gazette* a donné un témoignage de ces vertus lors de la campagne des volontaires contre les féniciens, mais aussi, il faut être raisonnable, et sur prétexte de circonspection, ne pas jeter un blâme public sur une corporation respectable et qui n'a nullement mérité une pareille censure.

Quant au verdict du coroner, je ne puis comprendre pourquoi, après tous les témoignages de justification entière et complète qu'à rendu le collège, on ait pu omettre dans la formule le mot : "tué accidentellement." Voudrait-on insinuer qu'il l'a été volontairement ? C'est absurde, puisque personne ne savait où il était, lors de l'explosion, et que d'ailleurs, les écoliers étaient eux-mêmes les plus exposés puisqu'il se trouvaient à dix pas du théâtre de l'accident.

Pourquoi donc ce silence que l'on ne garde pas ordinairement en pareille circonstance ? Le public a déjà jugé et son jugement est loin d'être défavorable au collège Joliette.

Concluons de tout cela, qu'une fois de plus, le rédacteur de la fameuse *Gazette*, a voulu dans son journal rajeunir le fond par la forme et qu'à son ordinaire, le fond est resté creux et la forme vague et indécise.

S'il a de l'honneur et s'il conserve quelque respect pour la vérité, il devra s'empressement de rectifier les erreurs qu'il a avancées trop plus légèrement, plus innocemment que malicieusement.

Pardonnez-moi, MM. les rédacteurs de l'*Opinion* si j'ai tant tardé à répondre à la *Gazette*. La réponse en est bien simple et toute naturelle. N'ayant pas l'habitude de parcourir les colonnes de la *Gazette*, vu qu'il ne s'y trouve jamais rien de nouveau et ne la recevant que comme la plupart des citoyens de Joliette, parce que c'est une œuvre locale, — je n'ai eu connaissance de cette ruade imprévue que par la remarque d'un ami qui l'avait aperçue.

J'ai bien l'honneur d'être,
Messieurs les rédacteurs,
Votre très-humble serviteur,

"UN ÉLÈVE DU COLLÈGE JOLIETTE."

SIGNES EXTRAORDINAIRES.

Nous avons déjà parlé des choses étonnantes qui se passent dans le sud de l'Allemagne, des croix et têtes de mort qu'on voit sur les vitres. Un correspondant allemand écrivant sur ce sujet ajoute :

Vous savez qu'une loi récente, adoptée par le parlement allemand, enlève au clergé la surveillance des écoles. Après la promulgation de la loi, un maître d'école libre-penseur d'un bourg du pays de Bade, proche de Strasbourg, adressa à ses élèves un petit discours pour leur signifier qu'à l'avenir, dans ses instructions, il laisserait le bon Dieu de côté, ne leur parlerait plus que de la grammaire et de l'arithmétique. Et pour commencer, le magistère décrocha du mur le Christ en croix et le fit disparaître. Mais tout à coup les élèves s'écrièrent : — Maître, maître ! la revoilà, la croix ! — Où cela, s'il vous plaît ? — Là, sur la vitre. Et c'était vrai. Une croix apparaissait très distincte sur l'un des carreaux de la fenêtre. La nouvelle se répandit. De nombreux curieux vinrent constater la merveille. Dans plusieurs autres communes le même fait se pro-

duisit. Je cite encore cette anecdote : Dans une bourgade, comme un flot d'habitants de la campagne se dirigeait vers une maison dont les vitres portaient l'empreinte miraculeuse, un pharmacien, forte tête de l'endroit, se tenait sur le pas de la porte et se moquait plus ou moins spirituellement de ces pèlerins d'un nouveau genre. — Mais, dit l'un d'eux, vous qui riez, regardez donc votre devanture ! Il lève les yeux et aperçoit le signe rédempteur sur l'une de ses vitres. Aussitôt, il court à son officine, en rapporte je ne sais quelle essence et en frotte le verre en ricanant. Rien n'y fait, l'image persiste. Alors, furieux, il brise la vitre d'un coup de poing. Mais aussitôt sur le carreau voisin la croix réapparaît instantanément.

Voilà les anecdotes qui courent le pays. Mais ce n'est pas tout. Quelques-unes de ces vitres, outre la croix, offrent des têtes de morts, des os en sautoir. Les habitants en concluent qu'ils sont menacés des plus effroyables malheurs. Il en arrive par bandes à Strasbourg qui se confessent et communient. Cela, je suis en situation de vous l'affirmer d'une façon absolue. L'existence matérielle de ces vitres à images est également hors de doute.

Elles sont très nombreuses. Une dame de Metz, appartenant au meilleur monde, en possède une qu'elle a recueillie sur place. Qu'y a-t-il au fond de tout cela ? Je l'ignore. Il est incontestable que par certains procédés de vitrification, ceux que les peintres verriers mettent en œuvre, on peut obtenir dans les vitres les images, les desseins et les couleurs qu'on désire.

Des vitres ainsi préparées ont pu être posées en divers lieux, et pour admettre le fait miraculeux, il faudrait prouver qu'une vitre blanche apparaît d'une minute à l'autre avec une croix ou d'autres emblèmes. Tous les récits admettent cette instantanéité, mais elle ne m'est nullement démontrée, et je garde mes défiances jusqu'à preuve sans réplique.

Dans tous les cas, si ces apparitions sont le résultat d'une supercherie, elles n'en révèlent pas moins une grande surexcitation dans les esprits. Pour ourdir une machination semblable et sur une si grande échelle, il faut que des convictions bien vivaces aient été froissées et que des passions bien intenses se soient éveillées. Ce qui saisit surtout les imaginations, c'est que c'est dans le pays dont les soldats ont montré un inconcevable acharnement contre leurs voisins de l'Alsace. Ce sont les Badois qui ont pris la plus grande part au bombardement acharné de Strasbourg.

Des âmes timorées voient dans ces stigmates répétés l'annonce d'un châtimeut céleste. Ce qu'il y a de certain, c'est que toutes les populations riveraines du Rhin redoutent beaucoup la reprise de la guerre, à ce point que beaucoup d'esprits frappés préfèrent abandonner le sol natal et émigrer.

La *Gazette des Campagnes* avait, la semaine dernière, un excellent article sur la nécessité de l'éducation industrielle et commerciale. Nous en détachons les lignes suivantes :

"Pendant trop longtemps, le Canadien a négligé ces études, et a oublié qu'il est appelé à vivre dans un milieu éminemment commercial ; pendant trop longtemps il a retréci le cercle de ses aspirations, pendant trop longtemps il a cru que les seules carrières qui lui étaient ouvertes étaient le sacerdoce, l'agriculture et les professions libérales ; pendant trop longtemps nos grandes institutions ont poussé les jeunes gens exclusivement vers ces carrières.

"Cet état de choses a produit des effets désastreux sur nos jeunes gens, l'encombrement des professions libérales et la pénurie de marchands instruits et capables en ont été la conséquence rigoureuse. Une multitude d'individus déclassés se sont vus sur le pavé, obligés de vivre en parasites, sans utilité pour la société et pour le Créateur qui les avaient placés dans le monde pour y remplir une tâche fructueuse.

"Des hommes remplis du désir de travailler au progrès de la patrie ont vu ce malheur et ont essayé de le faire disparaître. Le clergé que l'on voit partout où il y a quelque bien à produire, n'a pas été le dernier à s'engager dans cette nouvelle voie, l'un des premiers, au contraire, il a remarqué le déclassement de beaucoup d'hommes instruits et il a ouvert à la jeunesse studieuse un vaste champ d'action où elle peut conquérir une place honorable."

La *Gazette des Campagnes* dit que le collège de St. Anne a été l'un des premiers à comprendre cette nécessité de notre état social, et elle mentionne que depuis plusieurs années déjà, il y a dans cette maison d'éducation un cours commercial qui produit les meilleurs résultats.

IMPORTANTE DÉCOUVERTE.

Tous connaissent, dit un journal, *The Household*, les terribles ravages que fait la picote sur la figure de ceux qui en sont atteints. Il est remarquable cependant qu'on ne voit jamais sur le crâne ces marques ineffaçables, même après la plus terrible attaque de cette maladie, les cheveux étant un préservatif contre ces tristes effets.

Récemment, un médecin anglais, ayant remarqué ce fait, pensa que du coton ou de la laine soyeux non ouvrés, *coton wool*, appliquée sur la figure et le corps de picotés, pourraient les protéger de la même manière que les cheveux protègent le crâne, et par conséquent empêcher que la maladie ne laisse des traces. Ayant sous ses soins une couple de variolés, il fit aussitôt son essai. Dans l'un et l'autre cas, la maladie était maligne. L'un des malades, une jeune fille de quinze ans, eut une éruption abondante qui imprima ses marques ordinaires sur toutes les parties du corps non protégées. Dans l'un et l'autre cas aucune trace de la maladie ne parut sur les parties couvertes de laine.

Pour faire cette application, on peut procéder de la manière suivante : Aussitôt que les pustules commencent à paraître, on lave avec du collodion de petites parties de la figure d'environ un pouce carré, et on le couvre immédiatement d'une couche mince et uniforme de fine laine ; la laine s'attache aussitôt à la peau, si elle est appliquée avant que le collodion s'évapore. Lorsque toutes les parties de la figure sont ainsi recouvertes, on étend dessus une solution d'amidon ou de gomme.

L'amidon ou la gomme peut être appliquée de nouveau de temps à autre pour empêcher le déplacement de la laine par le mouvement du corps. Cette couverture est laissée jusqu'à ce qu'une croûte sèche tombe des autres parties malades. En vue des résultats, l'expérience d'un pareil traitement mérite d'être renouvelée.

UNE LETTRE DE LA FLORIDE.

Nous reproduisons avec plaisir la lettre suivante adressée au *Naturaliste Canadien* par l'habile naturaliste de Montréal, M. A. Chevallier, dans le cours d'une excursion scientifique que ce Monsieur vient de faire dans la Floride, ainsi que les commentaires de M. l'abbé Provancher au sujet de cette lettre.

« FERNANDINA, FLORIDE, 3 Juin 1872.

« Mr. l'abbé Provancher, rédacteur

« du *Naturaliste Canadien*, Québec.

« Cher Monsieur, — Ayant appris que vous avez annoncé dans votre journal, voilà quelques mois, mon départ pour la Floride, je profite du peu de repos que je trouve ici pour vous en remercier, et pour vous donner en même temps quelques détails sur mon voyage qui a été des plus intéressants.

« De New-York, je me suis rendu par mer à Charleston, Caroline du Sud; de cette ville les chemins de fer m'ont conduit à Augusta, Géorgie, où j'ai passé deux semaines. J'ai été assez heureux pour me procurer là l'Aigle de Washington, *Haliaetus Washingtonii*, Audubon, sujet extrêmement rare, et quelques autres bons spécimens que j'ai tués dans les environs de cette ville.

« D'Augusta, je me suis rendu à Savannah, Géorgie, et de cette ville à Cedar Keys, Floride, sur le Golfe du Mexique, toujours par chemins de fer. A Cedar Keys, j'ai loué une petite embarcation avec 2 hommes pour explorer la côte du Golfe, jusque près de Key West, où je me suis arrêté pour revenir sur mes pas.

« J'ai visité cap Sable et toutes les rivières et les immenses baies qui bordent le Golfe, telles que St. Martin's Keys, Cristal River, Clear Water Harbour, Tampa Bay, Manatee, Sarasot, Bay, Gasparilla, Bocca Grande, Charlotte Harbour, Pine Key, Mayaca River, Punta Garda, Alligator Creek, Bocca Captiva, Cap Romano, Chokoliska River, Pavillon Keys, Ten thousand Islands, Cap Sable, etc., etc.

« J'ai pénétré dans les contrées les plus désertes où l'homme met rarement le pied, si ce n'est l'Indien; j'ai rencontré dans ces profondes solitudes, où règne le silence de la mort, des sujets rares et très intéressants, tels que *Spoon-bill* [*Spatula clypeata*], la Spatule rose [*Platalea Ajaja*], le Man of War ou Frégate [*Stachyptere Aquilus*], le Pelican brun [*Pelicanus fuscus*] etc., etc., des Alligators monstrueux, des poissons on ne peut plus curieux etc., etc. Au milieu de ce désert contenant tant de richesses, j'étais comme l'avare près d'un trésor, travaillant jour et nuit. Je fis ample provision de chaque espèce et d'un énorme barril d'œufs qui feront à la fois l'ornement et l'orgueil de nos musées du Canada.

« Voilà le beau côté de la médaille; quant au revers, le temps me manque pour vous l'expliquer; disons seulement que les fatigues et la mauvaise nourriture n'ont pas manqué, et que les chaleurs sont extrêmes dans ces contrées. Les eaux du Golfe sont aussi parfois de mauvaise humeur: j'ai perdu une fois toutes mes provisions, une grande partie de mes effets et bien failli me noyer; mais le feu sacré reste là et l'amour du métier fait oublier tout cela. Seulement je me souviendrai longtemps qu'il n'est pas prudent de s'engager dans de telles excursions avec une trop petite embarcation.

« Je suis rentré à Cedar Keys le 4 juin vers 5 h. P. M.; je quittais cette place le 5 à 10 h. A. M., par chemin de fer, pour Fernandina, distance de 157 milles, où j'arrivais le même jour à 11 h. P. M. Fernandina est sur la rive de l'Océan. J'attends ici le départ du steamer pour New-York, où j'espère être le 20 juin, et le 23 ou le 24 à Montréal; où je serais heureux de recevoir votre visite lorsque vos affaires vous appelleront dans cette ville.

« Adieu. Je vous quitte et demeure tout à vous,

« A. LECHEVALLIER,

« Naturaliste Voyageur. »

Comme on peut le voir, M. Lechevallier n'a pas perdu son temps dans son excursion; espérons que l'empressement des amateurs et des directeurs de nos institutions d'éducation à faire emplette de ses précieux spécimens fera aussi qu'il n'aura pas perdu ses peines. Tandis qu'ailleurs ce sont les gouvernements ou de riches associations qui défrayent les dépenses d'excursions de ce genre, ici il n'y a que l'initiative individuelle pour y pourvoir. Nous connaissons assez M. Lechevallier pour savoir que ses ressources ne lui permettraient guère de semblables entreprises, mais comme il le dit lui-même, il a le feu sacré au cœur, et dussent ses propres affaires en souffrir, il ne peut se soustraire au désir des conquêtes dans le domaine de l'inconnu ou du moins de l'inexploré.

Parmi les intéressantes captures que mentionne monsieur Lechevallier, la plus précieuse et la plus rare suivant nous, est son Aigle de Washington. Cet Aigle se distingue particulièrement de l'Aigle à tête blanche, l'emblème de la nationalité Américaine, par les écailles de ses tarses, qui sont disposées sur le devant d'une façon qui tranche avec toutes les autres espèces de ce genre. Découvert par Audubon dans le Kentucky, et décrit et dessiné par lui, sa capture a été toujours si rare que plusieurs ornithologistes en étaient venus à révoquer en doute son existence; mais voilà que notre naturaliste Canadien vient confirmer les données du savant Louisianais. Le musée de l'Académie des Sciences de Philadelphie est le seul, en Amérique, pensons-nous, qui possède un spécimen de ce *rara avis*. De tels spécimens ne valent pas moins de \$100 la pièce.

Nous faisons des vœux pour que quelqu'une de nos riches institutions ne laissent pas passer à l'étranger une si précieuse capture.

Un procès qui vient d'être plaidé devant le tribunal civil de la Seine nous apprend que tout n'est pas couleur de rose dans la situation de candidat électoral. A Paris, cela va tout seul; la population est agglomérée, les distances sont courtes, et l'on a, pour visiter ses électeurs, les fiacres et les voitures de remise qui roulent sur le pavé ou sur le macadam soigneusement entretenu. Dans nombre de départements, le plus grand danger consiste dans la rencontre d'une ornière; mais dans certains autres il y a le torrent, il y a la montagne, il y a précipice: c'est moins gai! Lors des élections de 1869, — car l'histoire remonte à 1869, — M. Guiffrey était candidat dans le département des Hautes-Alpes; il prit en location, de M. Bayard, entrepreneur de transports, deux chevaux qu'il fit atteler à sa propre voiture, et, conduit par le cocher Jacques Boissier, il commença sa tournée électorale. Qui a fourni le cocher, à qui appartenait-il? voilà ce qui n'a pas été bien éclairci.

Tout en rêvant discours, urnes et bulletins de vote, le voya-

geur arrive au bord du torrent de l'Aygues. Le pont avait été, peu de temps auparavant, emporté par les eaux, ce qui n'était pas fort encourageant; mais une passerelle, un peu légère de construction peut-être, avait été provisoirement établie. Le cocher n'hésita pas, il lance ses chevaux sur ce périlleux passage; mais M. Guiffrey n'hésita pas non plus, il descend de voiture et se propose de passer à pied, quand la voiture sera parvenue saine et sauve à l'autre rive. Il eut cent fois raison, car les chevaux eurent à peine fait quelques pas sur cette fragile charpente, que le tout s'écroula, et chevaux, voiture et cocher furent précipités dans l'abîme. M. Guiffrey eut d'autant plus raison qu'il était accompagné d'un de ses électeurs, et qu'il y avait de grandes chances pour qu'il perdît à jamais cette voix-là.

Cependant Jacques Boissier ne s'était cassé qu'une jambe; il fut transporté dans une auberge, et M. Guiffrey recommanda à l'hôte de ne le laisser manquer de rien, de faire tout ce qui était nécessaire, lui disant qu'il n'avait pas d'inquiétude à avoir pour le paiement. L'hôte se conforma très-exactement à ces instructions, et c'est pourquoi il réclame 1,388 fr. à M. Guiffrey pour cinq mois de logement et de soins divers donnés à Jacques Boissier. Mais l'aubergiste n'est que la tête d'un véritable cortège. Vous rappelez-vous la procession des médecins, des apothicaires, du barbier et de la garde-malade dans la chambre de Gill Blas quand il se sent guéri et veut prendre la clef des champs? Ce sont les 539 fr. d'honoraires de M. Bonnet, officier de santé; les 294 fr. d'honoraires du docteur Rabane, et les 210 fr. d'honoraires du docteur Provensal, qui défilent sous forme de papier timbré devant les yeux de M. Guiffrey; et si l'hôte forme la tête du cortège, le cocher, Jacques Boissier, lui-même, en forme la queue avec sa demande en 6,000 fr. d'indemnité, car il résulte d'un certificat qu'il restera boiteux jusqu'à la fin de ses jours!

M. Guiffrey répond à toutes ces demandes que cela ne le regarde pas; que si pa un sentiment d'humanité il a recommandé de bien soigner le blessé il a entendu seulement affirmer la solvabilité du loueur de voiture; qu'il avait entendu, sans doute, mais par pure libéralité, venir au secours de Jacques Boissier, mais non se rendre responsable des suites de l'accident. Quant au cocher, c'est lui qui avait voulu prendre ce chemin du torrent de l'Aygues, contrairement aux instructions formelles qui lui avaient été données, et c'est lui qui a voulu encore, malgré les représentations du voyageur, lancer ses chevaux sur la passerelle; il n'a donc à s'en prendre qu'à son imprudence et à son entêtement.

Le tribunal a déclaré M. Guiffrey responsable, considérant comme un engagement sérieux les recommandations faites à l'aubergiste.

STYLE ORIENTAL.

ÉPITAPHES EN VERS.

La saison du printemps est venue, je me meurs de chagrin. J'ai le cœur brûlant et mes yeux sont humides. Toutes les fleurs percent la terre et soulèvent leurs têtes. Il n'y a que m'a tête qui reste enfouie dans la poussière.

Enfouie sous la boue, le cœur oppressé, comment t'y trouves-tu, ô la plus jeune de nos belles fleurs? La chaîne de notre cercle d'amis s'est brisée. Depuis que tu nous manques, nous sommes noyés dans le sang; et toi, comment te trouves-tu sans nous? Ici-bas, nous sommes unis et nous nous aimons bien l'un et l'autre; toi, comment es-tu sans nous?

Afin d'être gratifié d'une prière, je me réduis en poussière du chemin que tu foules, ô passant; aie pitié de moi et ne t'éloigne pas d'ici avant de réciter la première sou-rate du Coran!

Hélas! je n'ai plus d'âme dans le corps. Ce rossignol ivre d'amour n'habite plus ma pelouse. O amis! ô frères! ne m'oubliez pas dans vos souvenirs! Je suis parti pour un voyage d'où il ne m'est pas permis de revenir.

La liste de mes péchés ayant été déployée et fermée, il se trouva que j'en avais commis plus qu'aucun autre homme. On me porta, on me pesa dans la balance de l'intelligence (de mes bonnes œuvres), et on me pardonna en considération de mon amour pour Mohammed.

O mort; tu as ruiné des milliers de maisons! Tu ne fais que détruire tout ce qui vit dans le royaume de l'existence. Une perte de grand prix apparaît-elle au monde, tu l'emportes aussitôt et tu l'enfouis sous la poussière.

Puisque ma tombe est jetée sur ce carrefour, quand tu y passes, récite le premier chapitre du Coran! Tout homme doit passer par ce chemin (de la mort). O seigneur passant! réjouis mon esprit d'une prière pour mon salut!

Frère, le monde ne restera à personne. Attache uniquement ton cœur au Créateur du monde; cela suffit. Ne t'adosse point contre les biens terrestres, car ce perfide appui s'écroule, et il a déjà tué beaucoup d'hommes comme toi, après les avoir abrités et protégés.

VARIÉTÉS.

Un président de police correctionnelle demandait à un prévenu quel était son état.

— Je n'en ai pas, répondit celui-ci.

Mais, alors, de quoi vivez-vous?

— Hélas! monsieur le président, je vis de privations.

Entre deux mendiants:

— Combien gagnes-tu par jour?

— Quarante sous.

— Quarante sous! si j'avais le bonheur d'être aussi infirme que toi, je ne donnerais pas ma journée pour vingt francs.

Un gueux des environs de Madrid demandait l'aumône. Un passant lui dit:

— N'êtes-vous pas honteux de faire ce métier infâme, quand vous pouvez travailler?

— Monsieur, répondit l'Espagnol, je vous demande de l'argent, et non des conseils.

C'est ce même impressario littéraire qui a socheté jadis cinquante-deux rébus.

Il en publie un toutes les semaines.

Les cinquante-deux rébus finis, il recommence. Cela dure depuis sept ans, pas un abonné ne s'en est aperçu.

Tous continuent à piocher avec la même conscience.

Dans un village du Jura, on venait de prendre un loup au piège. Après avoir promené l'animal par tout le pays, on déli-béra sur la punition à lui infliger.

— Il faut le pendre par les pattes!

— Il faut l'assommer!

— Si on le noyait!

— Non, il faut le brûler!

— Non, non, il faut l'écorcher vif!

— C'est trop doux ça, dit une paysanne malheureuse en ménage, il faut le marier.

La scène se passe dans le bureau d'un de ces journaux illustrés de basse catégorie qui passent leur vie à retaper des vieilleries, à démarquer l'ancien linge.

On a besoin d'un portrait du maréchal Vaillant.

On n'en a pas, et bien entendu qu'on n'a nulle envie d'en faire faire un.

A force de fureter dans les tiroirs, le directeur trouve un vieux cliché du général Foy.

— Bravo! voilà l'affaire!

— Mais, objecte le secrétaire de la rédaction...

— Laissez donc! il y a assez longtemps qu'il est mort sous ce nom-là pour pouvoir remourir sous un autre.

Le général Foy fut collé comme maréchal Vaillant au bon public naif.

Hier, dans l'après-midi, le sieur X..., homme de lettres qui postule depuis fort longtemps pour obtenir la croix de la Légion d'honneur, se promenait sur les bords de la Seine.

Tout à coup il entend un cri déchirant. Deux hommes viennent de tomber à la Seine en même temps; l'un se cramponne à l'autre... ils vont périr!

Le sieur X..., ne consultant que son courage, se jette à l'eau. Après avoir plongé onze fois inutilement, il est assez heureux pour saisir les deux victimes et les attirer à la surface.

Mais au moment de les ramener évanouis sur la berge, il s'aperçoit que les deux hommes qu'il va sauver sont dé-corés.

Alors, d'une main sûre, il les laisse retomber au fond de l'abîme et regagne le bord en murmurant:

— Ah! non, par exemple, ce serait trop bête!

COMÉDIE DANS LA RUE:— Deux jeunes gens, un ivrogne, sa femme. Il est une heure du matin.

PREMIER JEUNE HOMME.—Tiens, qu'est-ce que c'est que ça?

SECOND JEUNE HOMME.—J'ai cru que ça ressemble à un homme.

L'IVROGNE, d'une voix éteinte.—M'sieu! m'sieu!...

PREMIER JEUNE HOMME.—Mon bonhomme, vous arrêtez le cours de ce paisible ruisseau.

L'IVROGNE.—M'sieu! m'sieu! m'sieu!...

— Où demeurez-vous?

— M'sieu, sifflez.

— Sifflez?

— Oui, m'sieu.

— Vous ne pouvez donc pas siffler?

— Non, m'sieu, j'suis trop bu.

(Le jeune homme siffle.—On entend ouvrir une fenêtre du cinquième étage.)

UNE VOIX DE FEMME.—Ah! te voilà, sac à vin, soulard, voleur! t'as magé ta semaine, et tu rentres mort-ivre. Je vas descendre, attends.

(La fenêtre se referme.)

L'IVROGNE.—Merci, m'sieu, j'suis reconnu.

Gachenoux a été arrêté, couché dans la boue et dans un dé-brailé qui l'amène devant la justice, sous la prévention d'ou-trage public à la pudeur.

Le rapport du sergent de ville porte que Gachenoux dormait sur le trottoir, la figure tournée du côté du mur; son pantalon dé-cousu et déchiré depuis la ceinture jusqu'à une extré-mité qui allait se perdre du côté opposé, laissait voir ses reins et la continuation.

Gachenoux, interrogé.—Ma foi, ça se peut; vous savez, quand on dort... surtout que je dormais d'un vin considérable, et dans cet état-là, ou ne sait guère ce qui se passe derrière vous.

M. le Président.—Eh bien! vous étiez dans une attitude fort indécente.

Gachenoux.—Vieux encore et veuf depuis la mort de mon épouse, je me trouve souvent dé-cousu et pas mal déchiré, man-quant généralement de boutons et de boutonnières, auquel ça vous explique comme quoi M. le sergent de ville a pu me voir d'une manière inconvenante pour les passants. Vous me direz à ça que si j'avais rabattu ma chemise, ça ne serait pas arrivé. Je me fais l'honneur de vous répondre que n'ayant pas de che-mise, je ne pouvais pas me mettre à l'abri des intempéries de la pudeur. Je demande l'indulgence en faveur d'une débîne honorable et intéressante...

— Vous appelez cela une misère intéressante, et vous étiez dans un état complet d'ivresse?

— Alors l'indulgence pour ce qu'on m'inculpe, le vin seul étant coupable.

Le tribunal condamne le prévenu à trois mois de prison et 16 fr. d'amende.

REVUE ÉTRANGÈRE.

Nos lecteurs verront par les dépêches suivantes que la situation en France se complique. Il se prépare évidemment quelque mouvement sérieux. La majorité de la Chambre qui est monarchique paraît lasse du gouvernement de M. Thiers. Elle trouve qu'il est trop républicain.

FRANCE.

Paris, 3 juillet. L'Assemblée Nationale s'occupe maintenant du projet de loi qui impose une taxe sur les matières premières. Les corridors sont remplis de spectateurs excités.

Les membres de la droite sont fermement déterminés de rejeter cette mesure et espèrent avoir la majorité avec l'aide des représentants des districts libre-échangistes du sud de la France. Parmi les questions qui ont été discutées se trouve la possibilité de la résignation du président Thiers et la nomination d'un triumvirat qui serait composé du maréchal McMahon, du général l'Admirault et peut-être du duc de Grammont. Les membres de la gauche donnent maintenant un appui unanime à M. Thiers. Ils ont eu une entrevue avec le président qui, en recevant la promesse de leur support, a fait un discours concis dans lequel il a explicitement annoncé que dans aucun cas il ne résignerait. M. Thiers dit aussi qu'il connaissait très bien toutes les intrigues de la droite et fit observer que la gauche pouvait mettre sa confiance en lui, car il défendra avec fermeté et de toutes ses forces, les intérêts de la république.

L'entrevue qui a eu lieu aujourd'hui entre M. Thiers et les délégués des diverses fractions de la droite a duré plus de deux heures et demie. Les délégués ont reconnu à diverses reprises les services rendus au pays par M. Thiers; ils ont également rendu hommage à son talent, à son génie même [l'un d'eux a prononcé ce mot;] ils n'ont cessé de témoigner à sa personne la plus entière déférence.

Quand les délégués ont abordé la question qui les amenait, en demandant au président de la République d'introduire des modifications dans la politique intérieure, en l'accentuant davantage dans un sens conservateur. M. Thiers a nettement posé la question en ces termes: Attend-on de lui qu'il travaille à une restauration monarchique? A Bordeaux, il a accepté la République; il a engagé son honneur à la consolider. Il renouvelle les déclarations qu'il a faites à Bordeaux et à Versailles; il ne fera rien contre elle: il travaille et travaillera à la consolider.

Les délégués l'ont alors interrompu pour lui dire qu'ils ne voulaient nullement détruire la République; qu'ils ne demandaient pas un changement dans la forme du gouvernement.— "Ce n'est pas assez de ne rien faire contre elle, a répliqué M. Thiers, il faut encore aider à la consolider."

Pour lui, il n'est pas républicain par tempérament ou par conviction ancienne, mais il estime qu'actuellement le maintien de la République est la garantie du salut de la France; toutes les restaurations monarchiques que l'on tenterait amèneraient une guerre civile dont on ne peut calculer les résultats, surtout en présence de l'occupation étrangère.

La politique du gouvernement est essentiellement conservatrice; les actes de toute la vie du président, ses opinions, les projets de loi qu'il a présentés, tout le prouve.

Le président est même plus conservateur que la majorité; on dit qu'il s'appuie sur la gauche; mais est-ce que dans presque toutes les questions importantes il ne s'est pas séparé d'elle? Est-ce qu'il n'a pas résisté à ses opinions?

M. Thiers ne voit donc pas comment il mérite les reproches qu'on lui adresse. Qu'on lui donne des garanties dans le gouvernement, qu'on crée une seconde Chambre, et il se fait fort de faire prédominer les principes conservateurs qui sont les siens, de les défendre contre les partis révolutionnaires, dans le cas où le pays enverrait des représentants radicaux à la Chambre, ce que M. Thiers ne croit pas, car il sait que le pays est sage.

M. Thiers persiste dans sa politique. Il a juré de consolider la République; il met à cette œuvre tout son honneur. Il la veut modérée, conservatrice; elle seule peut nous garantir contre des agitations politiques qui seraient aussi intempestives que possibles, dans un moment où l'on négocie avec l'Allemagne et où l'on doit plus que jamais rechercher l'union.

Londres, 5 juillet. Une dépêche de Paris au *News* de cette ville dit que le gouvernement a récemment découvert une conspiration menaçante de Royalistes sous la direction du duc de Broglie, pour le renversement de la République. Le président Thiers a pris des mesures énergiques pour la détruire. On croit que ce mouvement est maintenant paralysé.

ITALIE.

On se rappelle que plusieurs gendarmes du pape avaient été attaqués par les gardes nationaux et que l'un d'eux avait été tué par des gardes nationaux. Les coupables ont subi un procès, mais ils ont été acquittés. Tout le temps que les débats ont duré la canaille de Rome a encombré le Palais de Justice et cherché par tous les moyens à intimider témoins, juges et jurés. Après le procès les accusés ont été portés en triomphe à travers les rues de la ville. Les témoignages avaient été écrasants, les attentats les plus odieux contre les défenseurs du pape sont à l'heure qu'il est un titre d'honneur pour la révolution italienne. A Paris comme à Rome les choses marchent et l'explosion ne tardera pas à avoir lieu.

LE MARÉCHAL VAILLANT

Samedi, le 3 juin, on rendait à l'église Sainte-Clotilde, à Paris, les derniers devoirs au maréchal Vaillant.

Les titres et les distinctions dont le second Empire, l'avait comblé étaient mérités par d'anciens et brillants services de guerre.

Légionnaire dès 1813, il avait été à Dantzick, à Ligny, à Waterloo. Sa conduite pendant la campagne de Russie lui avait valu une citation à l'ordre de l'armée.

Sous les régimes suivants, il n'est pas un siège important auquel il ne prenne part. Il est blessé devant Alger. Il contribue à la prise d'Anvers, et surtout à celle de Rome, où des pouvoirs secrets l'autorisaient, dit-on, à remplacer le général Oudinot.

Sa nomination au maréchalat date de 1851.

Il eut la lourde charge du ministère de la guerre pendant la guerre de Crimée, et il la supporta de façon à nous faire regretter qu'il ne l'eût point conservée seize ans plus tard.

A l'armée d'Italie, nous le retrouvons comme major général. A dater de 1860, commence pour le maréchal une vie ministérielle toute nouvelle. Grand maréchal du palais, ministre des Beaux-Arts et de la maison de l'empereur, comte de l'Empire et membre du conseil privé, il reste dans ces hautes sphères ce qu'il avait toujours été: grand travailleur, administrateur de haute capacité, bourru par affectation, simple jusqu'à la parcimonie en ce qui regarde les petits détails de la vie et ce qu'on appelle dans le monde, la *représentation*. Car, à l'occasion, et son pays natal, la Bourgogne, en sait quelque chose, il savait être vraiment généreux.

Je dois ajouter que sa brusquerie préméditée n'excluait pas une finesse inconnue à bien des courtisans passés maîtres en l'art de politesse.

Membre libre de l'Institut depuis 1833, il était fort assidu aux séances, et n'a jamais cessé de témoigner pour les sciences naturelles d'un amour qui lui a permis plus d'une fois de se soustraire aux corvées de la vie officielle.

Il était resté à Paris après le 4 septembre. Il demeura pendant le siège, et la manifestation défilante dont il faillit un jour y être la victime prouve que notre population ne sait pas encore à quel point l'amour du devoir et du pays prime chez un vrai général toute autre sympathie.

Son paradis était son jardin de Vincennes,—un jardin dont la ville de Paris avait fourni le terrain.

MEURTRE À TERRENEUVE.

Le 3 courant se terminait, à St. Jean de Terre-Neuve, par la condamnation à mort, le procès d'un nommé Geeham et d'une femme du nom de Sears, accusés du meurtre de la femme de Geeham et de son beau-frère Sears.

La preuve démontra amplement que Geeham avait tué Sears et que l'infortunée femme avait été étranglée afin d'entretenir plus librement le commerce illicite qui existait entre Geeham et la femme Sears.

Ils couvrirent si bien les traces de leur crime que d'abord ils ne furent point soupçonnés de meurtre. On supposait que Sears était parti, et on pensait que la femme était morte de causes naturelles. Geeham la veilla deux nuits, lui donna des funérailles respectables, alla chez l'évêque et lui paya 5 louis pour grand-messe et un service pour le repos de son âme, et avait fini par mettre une petite croix sur sa tombe. Mais l'heure de la découverte sonna, et il ne manqua pas une maille à la chaîne pour compromettre les coupables, quoique la part prise au meurtre par l'infortunée femme ne paraissait pas. Le correspondant d'un journal d'Halifax, décrit comme suit la fin du procès:

La scène dans la Cour le dernier jour du procès ne sera pas de sitôt oubliée par ceux qui en ont été les témoins. Les prisonniers furent amenés à la barre, Geeham ayant la même fermeté qu'il avait conservée, sans fléchir durant tout le procès, la femme ayant l'air hagard et usé, et se cachant autant que possible des regards publics. Elle s'était évidemment préparée à paraître en public, et avec une attention féminine, avait essayé de paraître le mieux possible avec son vieil attirail. Elle s'était procuré quelques fleurs artificielles pour le pauvre petit chapeau qu'elle portait sur le nez ainsi qu'un petit collet de dentelle pour son cou. Un gilet noir et une robe d'indienne complétaient son costume.

Elle n'a rien d'attrayant dans son apparence et nulles prétentions à la beauté. Geeham est un homme grossier et corpulent, de 48 ans, avec un regard fin et cruel dans ses petits yeux enfoncés. Sa tête indique une forte animalité et une grande fermeté. Le jury avait été renfermé tout le dimanche et arriva en cour le lundi avec un air reposé. Les juges vinrent prendre leur siège et l'avocat de Geeham commença son adresse au jury. Pendant ce discours, Geeham s'essuya souvent les yeux, seul signe de faiblesse qu'il montra durant tout le procès, mais par un effort désespéré, il surmonta bientôt cette défaillance. Son avocat essaya de faire le mieux d'une si triste cause, et déploya beaucoup de capacité dans son adresse; la Couronne récapitula avec un terrible effet. Vint alors la charge du juge, calme, sans passions, analysant fidèlement la preuve, indulgent envers la prisonnière et insistant sur chaque point qui lui paraissait favorable. Le jury se retira et fut absent deux heures et trois quarts à considérer leur verdict. Enfin on annonce qu'ils s'accordaient. Ils prirent leurs sièges, et au milieu du silence de mort de la vaste assistance, le président prononça la sentence: "Nous trouvons Patrick Geeham et Johanna Hamilton coupables; avec une forte recommandation à la clémence." Alors le greffier s'adresse à Geeham et lui demanda s'il avait quelque raison pour que sentence ne fut pas prononcée contre lui.

D'une voix puissante qui résonna dans toute la bâtisse Geeham protesta de son innocence, et demanda pour son avocat permission de lire un papier qu'il avait écrit. Ce qui fit fait, mais ce n'était qu'une simple répétition de l'histoire absurde du faucon et du coup de fusil accidentel. Alors le juge en chef prononça les mots solennels de la sentence. Il dit aux prisonniers qu'ils avaient eu un procès impartial, et le secours d'un savant avocat, et qu'ils avaient été trouvés coupables par un jury de leurs concitoyens; un verdict dans la justice duquel le juge concourait pleinement.

Il leur rappela l'énormité de leur crime, et les pria de demander miséricorde. Alors d'une voix tremblante d'émotion, il dit: "La sentence de la cour est que vous soyez conduits au lieu d'où vous venez et y soyez chacun pendus par le cou, jusqu'à ce que mort s'ensuive, et que vos corps soient enterrés dans les bornes de la prison, et puisse un Dieu de miséricorde avoir pitié de vos âmes." Ces mots avaient à peine été prononcés que Geeham s'écria d'un ton élevé: "Eh bien ce sera le supplice de l'innocent."

La misérable femme éclata en hautes lamentations, qui résonnèrent par toute la cour, faisant tressaillir chaque spectateur de ses cris d'angoisses: "O mon Dieu! faut-il que je sois pendue! O mettez-moi en prison et gardez-moi toujours, mais ne me mettez pas un cable au cou. Laissez-moi me traîner à genoux aux pieds du juge." En lâchant ces cris terribles et attendrissants, elle fut amenée hors de la cour, Geeham lui-même sembla un instant vaincu et fut porté au silence par les cris désespérés de son associée dans le crime. L'avocat de la femme Hamilton, demanda alors à la cour que l'exécution de sa sentence soit retardée, vue qu'elle était enceinte. Alors le juge en chef ordonna au shérif de sommer un jury de matrones pour vérité de cette prétention.

Le matin suivant, on voyait un rare spectacle dans la cour, douze matrones s'avancèrent dans la boîte du jury et furent assermentées.

La prisonnière se retira avec elles: à leur retour, elle annonça que la grossesse était avancée de six mois et demi.

Alors le juge accorda un répit jusqu'au 20 novembre. Le jour de l'exécution de Geeham n'est pas encore fixé. On pense que la sentence de la prisonnière sera ultérieurement commuée en un emprisonnement perpétuel; mais pour Geeham il n'y a pas d'espoir. Il reste à voir si la perspective de la mort adoucira sa nature revêche.—*Moniteur Acadien*.

FAITS DIVERS.

A Buenos-Ayres tout le monde va à cheval, même les mendicants. Des gens qui *quellent* à cheval! ce doit être curieux.

SAGESSE ANIMALE.—Il y a quelques jours un individu aux États-Unis conduisait par la bride une magnifique jument. L'individu était tellement ivre qu'il pouvait à peine se tenir sur ses jambes. La belle jument surveillait attentivement son malheureux maître, et chaque fois qu'elle le voyait sur le point de baisser la poussière du chemin, elle le prenait au collet et le relevait. Une douzaine de fois elle lui rendit ce service. Ce n'est pas tout; notre homme ayant rencontré quelqu'un avec qui il était en mauvais termes, une querelle s'en suivit, un coup de poing envoya rouler notre homme dans les pattes de sa jument. Celle-ci, fidèle jusqu'au bout, le releva et d'un rapide coup de pied jeta sur le dos l'adversaire de son maître.

Un télégramme de Durham raconte la mort subite d'un vieillard nommé William Ceaton, arrivée dans les circonstances suivantes:

Il était d'un parti qui tirait du bois de la forêt. Sa voiture était la dernière. Eprouvant quelque difficulté, il entra dans les broussailles pour y couper un bâton. Pendant ce temps-là ses compagnons avaient pris de l'avance. Ne le voyant point venir, ils appelèrent, et ne recevant point de réponse, ils revinrent sur leurs pas et trouvèrent le vieillard mort son bâton à la main. Il n'avait pas la moindre égratignure. Le Coroner a tenu une enquête et le verdict a été "mort subitement par la visite de Dieu."

La ville d'Halifax a été mise en émoi l'autre jour par la nouvelle d'un crime affreux qui avait été frustré par le courage de deux femmes.

Un vieillard du nom de J. D. Longard demeurait à quatre milles d'Halifax avec sa famille et une dame en visite. Dans le cours de la journée il vit rôder autour de sa maison un individu à mine suspecte. Il l'interrogea et apprit que c'était un matelot nommé Muleahy. M. Longard lui donna de l'argent pour obtenir un logis et le pria de s'éloigner, le vagabond n'en fit rien.

La terreur régnait dans la maison de Longard. On éteignit les lumières de bonne heure et chacun s'arma, Longard d'un fusil et mademoiselle Emma Longard d'un couteau-poignard, après avoir revêtu les habits d'un frère absent.

Vers dix heures la porte fut enfoncée et le voleur parut. M. Longard arma son fusil qui refusa de partir. Muleahy le lui arracha des mains et le saisissant il l'eut étranglé si mademoiselle Longard et les autres dames n'eurent accourues à son secours.

La première donna un violent coup au voleur. Finalement elles réussirent à le terrasser. Des voisins attirés par le bruit les aidèrent à le lier et à le remettre à la police. Ses blessures sont si graves qu'il a fallu le transporter à l'hôpital. Les autres combattants sont aussi plus ou moins grièvement blessés.

LA LECTURE DES ROMANS.—Dans un modeste logement du 20^e arrondissement de Paris, raconte la *Liberté*, demeurait une jolie petite fille de quatorze ans et demi, dont les parents s'absentaient assez longtemps, dans le courant de la journée, pour laisser à leur enfant le temps de lire les journaux et les romans.

Or, hier, en rentrant chez elle, la malheureuse mère tomba évanouie devant l'affreux spectacle qui s'offrait à sa vue: la jeune fille était là, devant elle, couchée à plat ventre, asphyxiée par le charbon d'un fourneau fumant encore, en même temps qu'étranglée par un mouchoir qu'elle avait roulé autour du cou: les deux jambes étaient brûlées jusqu'aux genoux, et, détail horrible, la bottine gauche était à un mètre du cadavre, conservant encore le pied qu'elle avait chaussé.

Sur la commode, des journaux, la *Loche*, le *Rappel*, l'*Almanac Démocratique la Lanterne*! D'un paquet de romans, elle s'était fait un oreiller pour attendre la mort. Enfin, à côté d'elle, un écrit au crayon contenait ces mots:

"Je me fais mourir; la seule chose que je demande à papa et à maman, c'est que mon corps n'entre pas à l'église."

NOUVELLES DE MANITOBA.

Le R. P. Lacombe, que Sa Grandeur Mgr Grandin a fait Grand-Vicaire du diocèse de St. Albert, est arrivé avec le chef des tribus crises de la prairie, Abraham Herboodorifrant, déjà baptisé, et qui a fait ici sa première communion et reçu le sacrement de confirmation.

Le R. P. Lacombe, qu'un séjour incessant de 19 années et des travaux apostoliques considérables parmi les sauvages de la prairie ont familiarisés avec la langue et les mœurs de ces tribus nomades, s'en va en Canada, premièrement solliciter des secours pour le diocèse de St. Albert dont les ressources sont aux trois quarts taries depuis la dernière guerre en France, et en second lieu tâcher de faire imprimer un dictionnaire complet de la langue crise [ou algonquine] et quelques livres religieux indispensables au succès de la foi dans les lointaines missions de St. Albert.

Le R. P. Lacombe, quoiqu'usé par les fatigues et les privations d'une vie de 19 ans parmi les sauvages, n'a pas hésité à entreprendre ce nouveau et périlleux pèlerinage à la voix de son pieux évêque dans l'intérêt des âmes à sauver. Espérons que le Bas-Canada ne restera pas sourd à sa parole.

Les ouvrages du R. P. sont des monuments scientifiques d'une grande valeur où les philologues trouveront amplement à puiser et à s'instruire. Ils sont une gloire pour le Bas-Canada.

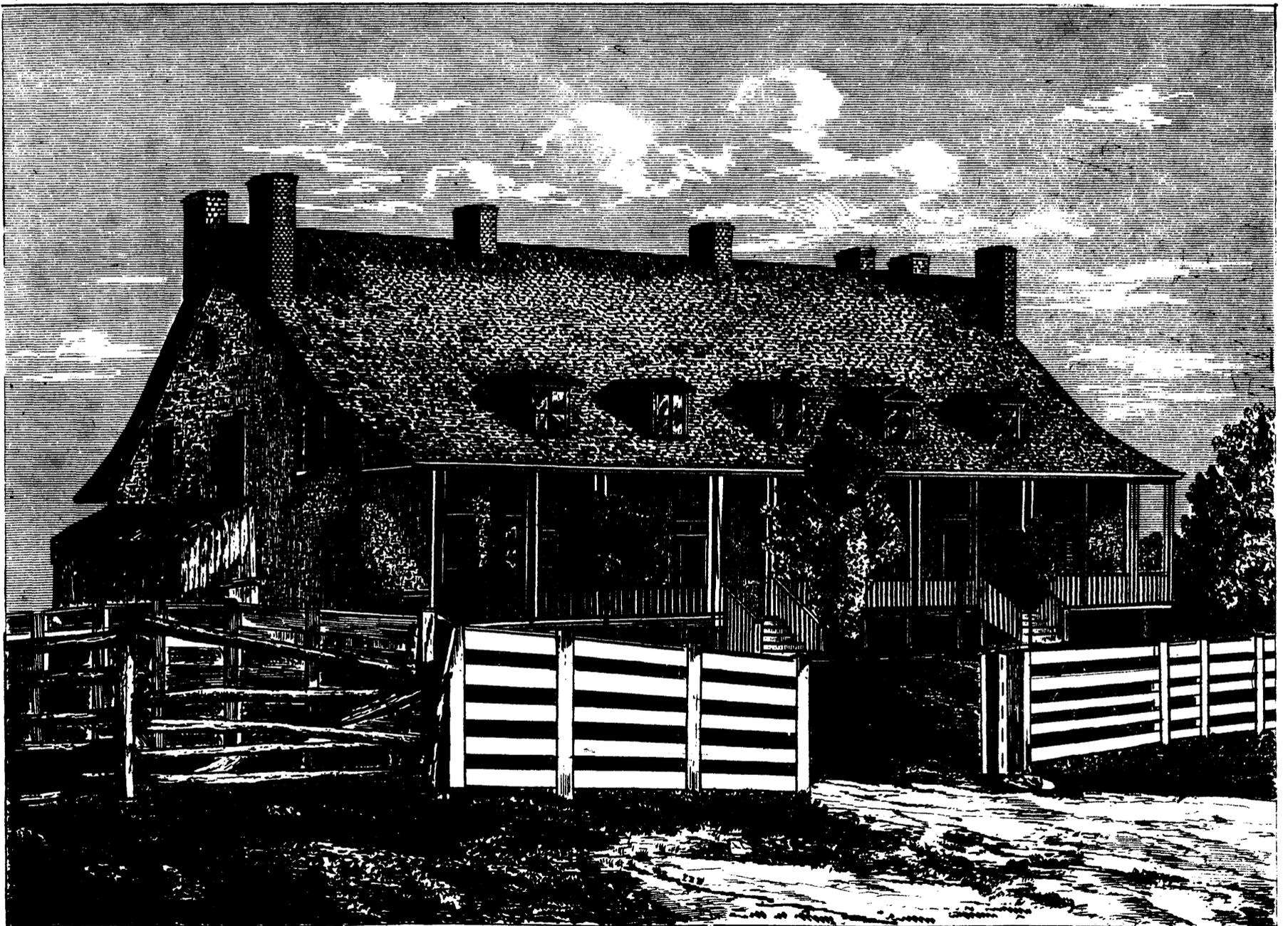
Que le R. P. Lacombe nous permette de lui souhaiter succès santé et bonheur dans le voyage qu'il doit entreprendre ces jours-ci.—*Métis* du 26 juin

Discussion politique. L'un des deux adversaires est un médecin.

—Je n'ai jamais changé d'opinion! crie son interlocuteur.
—Et moi, hurle le médecin, je n'ai jamais crié: *Vive* personne!



LE MARECHAL. VAILLANT.



MAISON OÙ NAQUIT SIR GEORGES E. CARTIER.

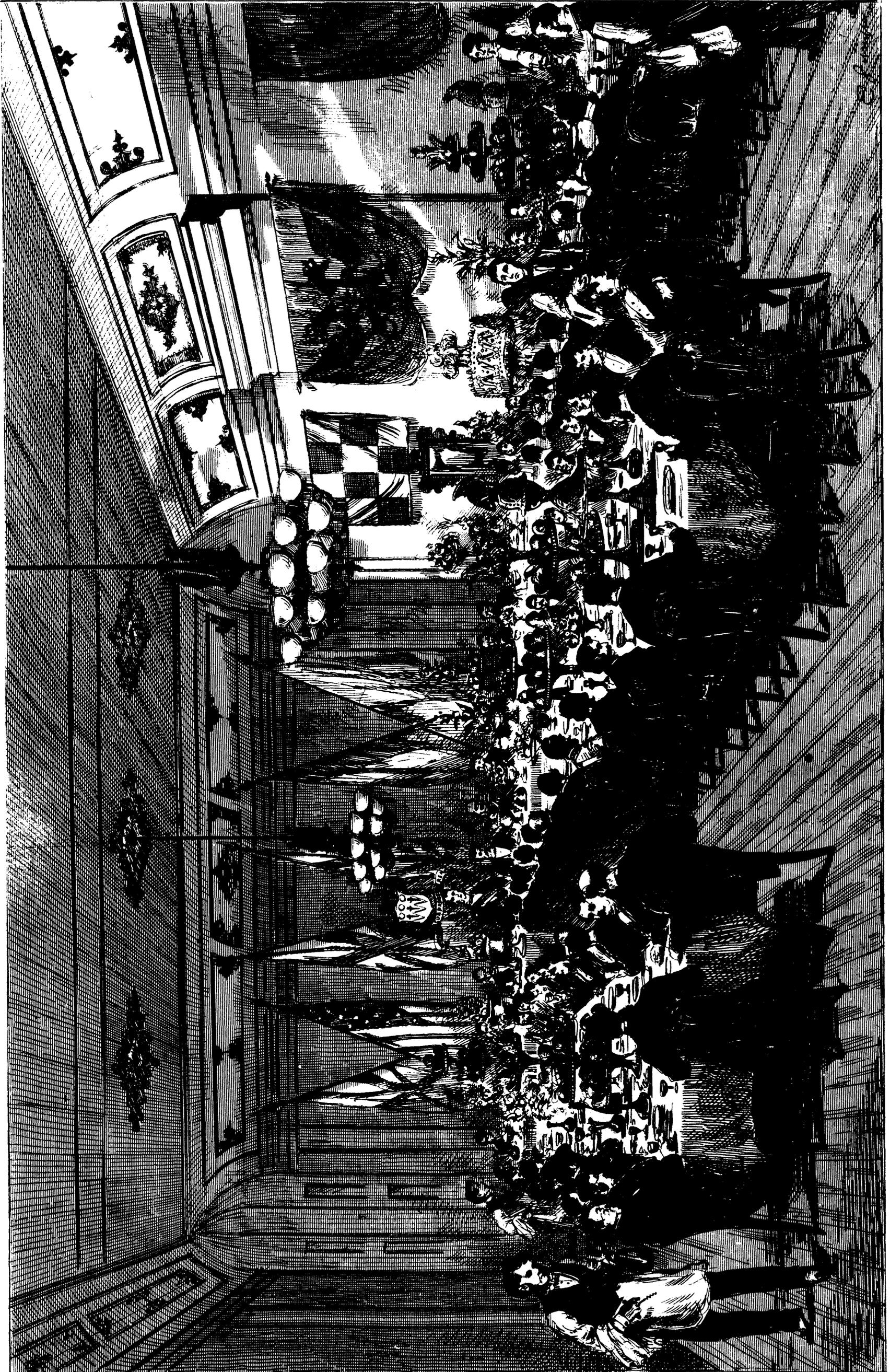


EDUCATION D'AZOR

TABLEAU DE PERRAULT.



PORTEUR D'EAU ESPAGNOL



DINER DONNÉ À LORD LISGAR PAR LES CITOYENS DE MONTREAL.

AVIS.

Ceux qui désireraient se procurer les deux premiers volumes ou les deux premières années de l'*Opinion Publique* peuvent s'adresser à la boîte 641, Bureau de Poste de Montréal.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 11 JUILLET 1872.

LES JUGES.

Le *Montreal Herald* du 6 courant a un article peu flatteur sur le compte des juges de Montréal en général et de ceux de la Cour d'Appel en particulier. On connaît la réserve ordinaire de ce journal sur ce point; il faut que le cas soit grave pour légitimer son intervention et son attaque. Il s'agit d'une affaire commerciale assez simple, et dans laquelle, suivant le *Herald*, le juge de la Cour Supérieure, les juges de la Cour de Révision et ceux de la Cour d'Appel, auraient fait preuve d'une déplorable ignorance. Il en serait résulté, toujours d'après la même feuille, une pénible erreur, cause d'un fort mauvais jugement, que le premier teneur de livres venu, consulté à propos, aurait pu éviter, tant la chose paraîtrait claire.

Nous ne voulons pas entrer dans les détails de la cause signalée par le *Herald*; nous ne la connaissons qu'imparfaitement et ne désirons pas la connaître davantage. Nous ne voulons constater qu'un fait: c'est que le *Herald*, qui a à sa tête un grand propriétaire, un homme éminemment respectable, juge nécessaire d'attaquer le Banc dans un article éditorial aussi énergique dans le fond que modéré et poli dans la forme, et ce, au sujet d'un jugement dans une cause commerciale fort ordinaire. Nous comprenons que dans une affaire municipale, dans une cause de contestation de liste électorale, où la passion politique joue souvent le rôle d'une unique inspiratrice, la partie perdante ait les vingt-quatre heures voulues par la pratique ordinaire pour maudire son juge. Cela se verra toujours dans les pays de libre discussion.

Mais, nous le répétons, qu'un journal comme le *Herald* se croit obligé de censurer respectueusement la conduite des Juges dans une cause de piastres et centins, c'est là un symptôme regrettable.

Dans un pays constitutionnel, de liberté presque absolue, comme le nôtre, tout subit le creuset d'une discussion amère et injuste: les actes de la vie privée échappent même rarement à la polémique des journaux et aux débats du tréteau électoral et de la tribune parlementaire. Le contre-poids, la ressource contre de tels abus se trouve dans une magistrature à l'abri de tout soupçon. C'est le dernier comme le plus puissant boulevard contre les dangers d'une grande liberté politique. Nous ne sommes pas les premiers à proclamer cette vérité d'un ordre aussi supérieur que nécessaire.

Nos juges, plus que la femme de César, doivent donc être à l'abri de tout doute, de tout soupçon, de toute agression. L'attaque du *Herald* brise cette illusion, nous ôte l'espérance de cette sauve-garde salutaire. Malheureusement, cette attaque, ce mécontentement ne sont pas isolés; il s'en produit souvent de semblables. Si tous les journaux voulaient donner le jour aux nombreuses plaintes qu'il reçoivent, dans trois mois la magistrature du pays serait complètement discréditée.

C'est un fort triste état de choses pour un pays. Où est la cause du mal? Est-ce l'incapacité, le défaut de caractère de quelques juges? ou le principe d'autorité, le respect du banc vont-ils s'affaiblissant chez les populations? Le sens de la responsabilité morale manque-t-il complètement chez certains juges? Le mode des nominations, toujours inspirées et guidées par les nécessités politiques, entre-t-il pour quelque chose dans les mauvais jugements que l'on a trop souvent à signaler? Ce sont là toutes des questions extrêmement délicates auxquelles nous n'avons pas, pour le moment, l'intention de répondre. Nous le ferons probablement plus tard, aidés des nombreux renseignements que nous avons déjà et que nous sommes en train de recueillir — à moins que les autorités compétentes ne se chargent de faire elles-mêmes l'enquête nécessaire. Nous ne tenons, aujourd'hui, qu'à mentionner, qu'à indiquer un malaise: les justiciables sont fort mécontents de l'administration de la justice; ce mécontentement, qui semble un peu fondé, s'est fait jour et dans la presse et dans le parlement. Il n'y a pas de fumée sans feu, dit le proverbe. Ce n'est pas à dire que tous les juges doivent être enveloppés dans un concert unanime de blâme. Nullement; nous savons que dans ce cas, plus que dans d'autres, il doit exister de nombreuses et louables exceptions. D'un autre côté, il y a de véritables sujets de mécontentement et d'alarme. La presse, la presse respectable, "sentinelle vigilante des droits du peuple et du souverain," sera tenue d'y voir, si les gouvernements concernés ne s'occupent sérieusement de faire disparaître le mal que tout le monde voit.

J. A. MOUSSEAU.

ÇA ET LÀ.

Sir George a été assez sérieusement indisposé, la semaine dernière; d'après les rumeurs, il serait menacé d'hydropisie. Les médecins lui conseillent du repos, mais Sir George n'est pas fait pour se reposer. Les embarras de la situation politique ne lui permettent pas beaucoup de suivre les conseils de ses médecins et de ses amis.

M. Blake, le jeune et vaillant chef de l'opposition haut-canadienne est déjà malade, lui aussi. Durant la dernière session, ses amis disaient que sa santé ne pouvait résister au travail excessif que lui imposaient des devoirs professionnels et politiques si multiples.

Il part pour l'Europe accompagné des meilleurs souhaits, du vœu général qu'il puisse reprendre bientôt la place honorable qu'il occupe parmi les premiers hommes du pays.

A propos, un homme dont l'opinion mérite d'être estimée, disait que l'atmosphère du parlement d'Ottawa était suffisante pour détruire les meilleures organisations. Bientôt, le moyen le plus expéditif de se suicider sera d'entrer dans le Parlement.

La lutte est commencée à Jacques-Cartier entre M. Lafamme et Girouard, et elle promet d'être intéressante.

Il y a quelques jours, à St. Laurent, la discussion a été chaude. Il s'agissait de savoir, lequel est le plus catholique des deux. Des principes, on est passé à la pratique. M. Lafamme a prétendu que si M. Girouard avait plus de principes catholiques que lui, sa pratique n'était pas meilleure que la sienne. Bien entendu que l'affaire Guibord joue un grand rôle dans cette élection. M. Lafamme doit avouer que c'est une malheureuse affaire pour lui. Sans cela, il aurait eu plus de chance d'avoir sa part dans la réaction qui s'est opérée en faveur des anciens libéraux. Mais aujourd'hui, qui est sans péché au point de vue religieux!

Lorsque MM. Lafamme et Girouard abordent les questions politiques, la discussion est intéressante. Ce n'est pas étonnant, ce sont deux hommes capables.

La lutte est aussi commencée à Montréal. De nombreuses assemblées ont déjà eu lieu dans la division Ouest. La contestation dans cette division est, comme on sait, entre l'hon. John Young et M. Drummond, un riche manufacturier. Ce sont deux hommes forts soutenus par des hommes forts. On dit que l'hon. M. Holton a fait un de ses meilleurs discours, l'autre jour, en faveur de son vieil ami. On remarque que l'hon. M. Starnes soutient avec une grande vigueur la candidature de M. Drummond. On croit que les Canadiens-Français sont pour M. Young.

Le banquet en l'honneur des hon. MM. Holton et Dorion a été une grande affaire. De bons discours furent prononcés par M. Penny, du *Herald*, qui présidait, par MM. Dorion, Holton, Letellier de St. Just, Sanborn, et par M. McKenzie, qui était venu du Haut-Canada exprès pour rendre hommage à MM. Dorion et Holton.

Le discours de M. McKenzie est magnifique; ceux qui l'ont entendu ont été enthousiasmés. M. McKenzie a dit que les succès du parti libéral en Haut-Canada seraient encore plus grands que ceux qu'il a remportés l'année dernière.

Le discours de M. Dorion, qui fut fort applaudi, peut se résumer dans les remarques suivantes:

Après avoir dit que toutes les mesures importantes adoptées par le gouvernement avaient été volées au parti de la réforme, il vint à parler du Grand-Tronc et du chemin Intercolonial. L'opposition était en faveur de ces voies ferrées, mais ce qu'elle combattait, c'était la dépense extravagante du gouvernement dans leur construction. Il aurait voulu employer une partie de cet argent pour améliorer nos canaux. Il trouve que le subside accordé au chemin du Pacifique, tant en argent qu'en terres, est beaucoup trop considérable, et il s'élève fortement contre les dépenses encourues par l'acquisition de Manitoba et de la Colombie Anglaise. Il parle de la représentation de ces provinces et fait voir qu'elles sont mieux partagées sous ce rapport que la province de Québec. Il termine en disant que son intention est de se retirer de la politique.

Lorsque M. Dorion annonça son intention de se retirer de la politique, des protestations énergiques éclatèrent parmi les convives. M. McKenzie dit qu'il espérait que M. Dorion reviendrait sur sa décision.

La chaleur est grande partout. A Montréal les décès sont énormes, les enfants surtout meurent par centaines. A New-York il meurt trente et quarante personnes par jour de coups de soleil.

L'hon. M. Dorion est embarqué en même temps que M. Blake pour l'Europe. Il va plaider devant le Conseil privé.

Les candidats pour Montréal Est, Sir George et M. Jetté étaient tous deux malades, la semaine dernière. L'indisposition des intéressés malades n'a aucun rapport avec les élections.

On nous apprend que l'ancienne Lorette a célébré avec beaucoup d'éclat notre fête nationale. Le sermon fut prêché par le Rév. P. Bernard avec beaucoup d'éloquence, et des discours patriotiques furent prononcés par le président de la Société St. Jean-Baptiste, M. Ed. Lajeunesse, le Lieut.-Col. Laurin et le Dr. Larue, membre pour le comté de Portneuf. La

procession se composait de 150 voitures; les drapeaux, les guirlandes, les fleurs abondaient partout.

LES DESCENDANTS DE CAIN.

Un savant vient de démontrer que les Allemands sont les seuls descendants en ligne directe de Cain. Voilà une trouvaille qui va faire plaisir aux Français. Ce savant dit aussi que le mot Cain dans les premiers temps voulait dire: *chien d'homme* ou *race de chien au brigand*. Comment veut-on qu'avec une pareille origine les Allemands soient des saints?

L. O. DAVID.

MAISON OU NAQUIT SIR GEORGE E. CARTIER.

Cette maison est située à St. Antoine, sur les bords charmants de la rivière Chambly, où ont vécu tant de vigoureuses et nobles familles canadiennes. Elle fut construite, il y a plus d'un siècle, par Jacques-Cartier, grand-père de Sir George, et elle est maintenant possédée par MM. Côme et Sylvestre Cartier, frères de Sir George. Mais M. Côme, seul, l'habite; M. Sylvestre exerce la médecine à St. Aimé. M. Jacques Cartier avait voulu et fait en sorte que cette magnifique propriété, restât toujours dans les mains de la famille Cartier, et c'est pour mieux se conformer au désir de leur grand-père que les frères de Sir George ne voulurent jamais faire le partage. A cette maison sont attachés quatre à cinq cents arpents de terre, qui forment une ferme de grande valeur, et cent cinquante arpents de terre à bois.

Une partie de cette maison était autrefois occupée comme magasin et il en restait encore assez pour loger une famille nombreuse, car elle n'a pas loin de cent pieds de long. C'est une véritable arche de Noé, sous le rapport de la longueur seulement, bien entendu.

Des anciennes familles remarquables qui vivaient sur les bords de la rivière Chambly, la famille Cartier est la seule qui ait conservé les biens des aïeux. Comme nous l'avons déjà dit, dans une autre occasion, il fut un temps où cette maison était le rendez-vous de toutes ces riches familles qui menaient une vie si joyeuse. C'était là que se rendaient les Franchère, les Drolet, le vieux seigneur Jacob, le brave lieutenant-colonel de Salaberry et beaucoup d'autres, lorsqu'on voulait se débarrasser complètement dans la gaieté la plus étourdissante des ennuis de la vie.

Mais les messieurs Cartier ne se contentaient pas de dépenser, ils travaillaient, ils faisaient de l'argent en abonance, M. Jacques Cartier exporta jusqu'à un demi-million de minots de bled par année.

Quelle que soit l'opinion qu'on entretienne sur certains actes politiques de Sir George, on n'empêchera pas que l'endroit où il est né ne soit célèbre, et que le touriste qui passe par là ne demande avec curiosité qu'on lui montre la maison où est né Sir George Etienne Cartier.

L. O. D.

ÉDUCATION D'AZOR.

C'est une scène de tous les jours que tout le monde a vue. Pauvre Azor! sa tâche est rude; tous les jours il lui faut poser; et chacun veut mettre la main à son éducation. S'il ne fait pas la *belle* comme il faut, il s'expose à se faire groder et même fouetter.

LE PORTEUR D'EAU.

Ceux qui visitent le sud de l'Espagne rencontrent à chaque instant de ces porteurs d'eau dont les services sont précieux dans un pays où on n'a que des puits pour aqueducs.

LE DINER À LORD LISGAR.

Tous les journaux ont parlé de ce diner, donné à Lord Lisgar, à l'occasion de son départ pour l'Europe. Les convives étaient nombreux, et il y avait beaucoup d'hommes distingués. Les hommes de tous les partis y ont bu à la même coupe et ont paru oublier leurs animosités politiques. Sir George a été aimable comme un ange; il n'a pas mangé de rouges ce soir là. Les discours ont été assez froids d'ailleurs et peu remarquables en général. M. O. Loranger est celui dont le discours a été le plus remarqué.

On annonce la mort de l'hon. M. Hatheway, premier ministre de la province du Nouveau-Brunswick. Il est mort à Frédéricton, des suites de la blessure qu'il avait reçue en descendant d'un convoi de chemin de fer dernièrement.

L'hon. J. G. Blanchet a été réélu président du chemin de fer de Lévis et Kennebec, et l'hon. J. McGreevy, élu vice-président et M. Demers, secrétaire.

On dit que M. Gédéon Désilets, du *Journal des Trois-Rivières* et M. Alfred Prendergast, autrefois sergents-majors au régiment des Zouaves Pontificaux, ont reçu de Pie IX la croix de chevalier de l'ordre de St. Grégoire le Grand, en récompense de leurs services militaires signalés.

Nous félicitons bien cordialement ces deux messieurs de ce témoignage éclatant rendu à leur mérite.

MME CAMILLE URSO.—La célèbre violoniste Mme Camille Urso, maintenant en Europe, visitera le Canada en septembre prochain et elle y donnera des concerts.

La fille du président des Etats-Unis, Mlle Grant, a écrit à la Reine Victoria pour avoir la permission d'une audience privée comme simple visiteuse. Sa Majesté lui a répondu avec une amicale bienveillance et lui a dit qu'elle l'a recevrait en amie.

AUX ANNONCEURS.—A. J. Stewart, de New-York, disait: je conseillerais à tout jeune homme qui met une piastre dans un commerce à en consacrer une autre à faire annoncer ce commerce.

A LA BRUNANTE.

CONTES ET RÉCITS.

PAR FAUCHER DE SAINT-AUBERT.

A LA VEILLEE.

IV.

(Suite et fin.)

C'était une sirène que le malheureux avait accroché par le coin de la lèvres supérieure. Elle était toute jeune, disait Létourneau, à peine vingt-deux mois et ne parlait pas encore, car les sirènes parlent comme de vraies créatures, ajouta-t-il. Son teint était frais comme de la belle chair de fétan, sa figure, celle d'une jeune fille, un voile de peau fine paraissant du front ombré par une abondante chevelure, et retombait à volonté jusqu'à la ceinture, ou sa forme humaine se confondait avec celle d'un poisson ordinaire. Comme elle se plaignait fort tristement, le pêcheur tout effrayé la reconna fort doucement à la vague qui l'avait recélée, et jura de ne plus remettre la main sur une ligne.

Il a tenu parole ajouta Létourneau, malgré qu'il eut manqué de faire sa fortune ce jour là. Tout de même, termina-t-il, avec un accent d'inepugnable conviction, à sa place j'en aurais fait autant. (1)

C'était aussi l'avis de l'auditoire, car pour certains pêcheurs, il y a des poissons auxquels on ne touche. Exemple : l'espèce de morue que le commerce désigne sous le nom de haddock, et que le vulgaire appelle le poisson de Saint-Pierre. La légende veut que ce soit la première pièce tirée hors des filets par le grand apôtre, au jour de la pêche miraculeuse. Depuis, les dos grisâtre du poisson, porte en noir l'empreinte de trois des doigts du chef de l'Eglise.

Tous ne sont pas rangés dans cette pieuse catégorie, pourtant, car en ce moment, Madame Tanguay, debout devant moi, une assiette de farine à la main, me disait :

— On est loin des vieilles paroisses, ici, et nous n'avons pas toujours ce qu'il nous faut dans une place nouvelle. Il est difficile pour nous de vous offrir des biscuits, M. Henri : les effets et la farine surtout, sont si chers chez les marchands, mais prenez toujours et excusez.

C'étaient des beignes cuites dans l'huile de porcail ; tout le monde y mordait à belle dents. Je fis de même, et ma foi ! ça n'était pas mauvais.

Pendant que nous nous rafraîchissions, Jérôme ne pouvant rester inactif, se prit à nous chanter une jolie ballade que je n'ai vu publiée nulle part, quoique Gérard de Nerval en ait recueilli une dans l'île de France, qui lui ressemble beaucoup. (2) Celle de Jérôme

(1) " Le 8 septembre 1725, on envoya de Brest à M. le comte de Maupais, un procès-verbal dressé par un nom de Jean Martin, pilote d'un navire français appelé Marie de Grâce. Ce procès-verbal, signé par le capitaine et tous ceux de l'équipage, qui avaient écrit rapporte ce qui suit :

C'était le 8 Août 1720, jour de jeudi, les vents étant à l'est-sud-est, le navire était mouillé sur le banc de Terre-Neuve : sur les dix heures du matin, on vit à l'horizon un homme marin. Un appelé Guillaume lui donna un coup de bâton ; l'homme marin montra le poing et fit une figure irritée ; puis en nageant, il passa à tribord, puis à l'arrière où il s'accrocha au gouvernail ; il vint à l'avant et regarda la proue, ou il y avait une tête de femme.

Le capitaine, alors, voulut le harponner ; mais il eut peur que ce ne fut le fantôme d'un matelot appelé la Commune, qui s'était tué à bord du navire le 18 juillet. Il fit des signes menaçants et s'éloigna en nageant jusqu'à ce qu'on le perdit de vue.

On rapporte, en outre, dans le procès-verbal : " Qu'il était presque en tout semblable à un homme.

20 Qu'il y avait sept navires mouillés à peu de distance et en vue de la Marie de Grâce.

DES SIRÈNES.—ALPHONSE KARR.

(2) Ecoutez un chant sublime du pays de Seuil— tout en assenances dans le goût Espagnol.

Le duo Loya est sur son pont. Tenant sa fille en son giron. Elle lui demande un cavalier, Qui n'a pas vaillant six deniers ; — Oh ! oui, mon père, je l'aurai, Malgré ma mère qui m'a portée ; Aussi malgré tous mes parents, Et vous, mon père..... Que j'aime tant.

C'est le caractère des filles dans cette contrée.— Le père répond :

— " Ma fille, il faut changer d'amour, Ou vous entrerez dans la tour..... "

Réplique de la demoiselle :

— " J'aime mieux rester dans la tour, Mon père que de changer d'amour. "

Le père reprend :

— " Vite..... où sont mes estafiers, Aussi bien que mes gens de pied ? Qu'on mène ma fille, à la tour, Elle n'y verra jamais le jour ! "

L'auteur de la romance ajoute :

— Elle y resta sept années passées, Sans que personne put la trouver ; Au bout de la septième année, Son père vint la visiter.

— " Bonjour, ma fille !... comme vous en va ? Ma foi, mon père, ça va bien mal ; J'ai les pieds pourris dans la terre, Et les côtés mangés des vers. "

— " Ma fille il faut changer d'amour..... Où vous resterez dans la tour. J'aime mieux rester dans la tour, Mon père ; que de changer d'amour ! "

Il est malheureux de ne pouvoir vous faire entendre les airs—qui sont aussi poétiques que ces vers sont musicalement rythmés.

Vieilles légendes GÉRARD DE Nerval.

Tanguay est plus poétique, à mon avis : elle a un petit cachet de féodalité qui donne la chaire de poule, rien qu'à l'entendre chanter. Heureusement qu'elle se termine bien.

C'est dans Paris : Vive le Roi ! Qu'est la fille d'un bourgeois, Qui voudrait bien se marier ; Mais son père l'a-t-empêché.

Dans les prisons de Saint-Valier, Il l'a-t-envoyée mener ; Il l'a fait mettre en une tour, Où l'on ne voit ni ciel ni jour.

La belle a bien été sept ans, Sans voir aucun de ses parents ; Au bout de la septième année, Son père fut la visiter.

— Bon jour, ma fille ! comment ça va ? — Mon très cher père, ça va bien bas ; J'ai t-un côté mangé des vers ; Et les pieds pourris, dans les fers !

— Mon très cher père, prêtez moi Cinq ou six sols livres tournois. Pour m'acheter un maître chevalier Qu'il vienne m'oter les fers du pied.

— Ah ! oui ma fille je t'en donnerai Plus de cinq cents, plus d'un millier, Si tu veux laisser tes amours, Oh ! oui, les laisser pour toujours.

— Mon très-cher père ! allez-vous en Avec votre or et votre argent, J'estimerai mieux perdre le jour Que d'abandonner mon amour.

Mais son amant passant par là Un bout de lettre lui envoya : — Te souviens-tu ma belle amante, De cet amour qui nous tourmente ?

Fais donc la morte, la délaissée, A Saint-Denys fais-toi porter ; Ton père suivra-t-en pleurant Et ton amant ira chantant.

En passant au coin du marché Trois cavaliers a rencontré, L'un avait un beau palefroi, Deux étaient écuyers du roi.

L'amant prit son épée d'argent Et découpa le suaire blanc, Puis il y jette un long soupir. La bell' y répond par doux sourire.

La morale est moderne, et je la lâche telle que Jérôme me l'a donnée.

On n'connait pas les trahisons Entre les filles et les garçons : C'est au curé de les marier. Pour qu'on n'en entende plus parler.

Que d'amantes délaissées, enlevées, aimées, puis délaissées encore, sont venues comme cela réfugier leurs plaisirs et leurs peines de cœur dans la chanson populaire, cette poésie des pauvres gens.

La mémoire de Jérôme fourmillait de ces plaintes, de ces paroles de liesse, de doléances, et probablement ce soir là il en aurait laissé tomber d'autres de ses lèvres, si le petit Descoteaux penché vers la fenêtre depuis quelques instants, ne lui eut crié d'une voix chevrotante :

— Prends garde Jérôme, les marionnettes sont sur la maison.

Ce curieux avertissement rendit Tanguay muet comme un poisson.

C'est une croyance commune à beaucoup de pêcheurs et d'habitants qui vivent sous le littoral du bas St. Laurent, qu'un air d'instrument ou une chanson dite le soir, lorsque le temps est calme, fait danser les marionnettes à volonté. Malheur à l'imprudent Orphée qui s'amuse à jouer avec les sylphes mystérieux qui tressent les blonds fils de l'aurore boréale. A mesure qu'il les regarde nouer leurs valseaux tournoyantes il se sent fasciné ; peu à peu sa pupille se dilate, le chant devient de plus en plus faible, à peine l'entend-on, et le lendemain matin, le paysan matinal retrouve l'impressario immobile sur la grève. Son âme s'en est allée se mêler à la danse vertigineuse des marionnettes.

— Un soir, ajouta Descoteaux, en m'expliquant cette poétique croyance, que nous étions allés faire une promenade au large, un de mes oncles s'avisait de les faire danser. Petit à petit leur cercle de feu vint se rétrécir au-dessus de notre tête : les marionnettes se mirent à tourner autour de la berge et à nous passer le long des oreilles avec une rapidité étourdissante. Mon pauvre oncle ne faisait plus un mouvement, et les regardait avec de grands yeux fixes. Heureusement nous touchions aux galets ; nous le transportâmes sans connaissance à la maison, et ce n'est qu'au contact d'un rameau béni qu'il reprit ses sens.

— Ton pauvre oncle, il paraît qu'il n'avait pas de chances dans ses promenades au large, reprit le capitaine Létourneau.

J'étais allé, un jour, avec lui pour relever les filets que nous avions sur les tangons : lorsqu'en fouillant les varechs et goémons avec le bout de nos rames, nous y trouvâmes un noyé enlacé. Je voulais le faire embarquer, mais l'oncle avait peur et force me fallut de remettre le cap sur terre.

Il n'avait pas compté sur le noyé qui, paraît-il était du même avis que moi, et ne pouvant venir se coucher sur le banc de la chaloupe, s'était mis à la suivre avec une persistance inouïe. En se penchant, derrière le gouvernail, on le voyait qui nageait silencieusement dans le sillage.

— Allons dis-je à l'oncle, un peu de charité pour l'amour de Dieu, tu vois bien que ce pauvre mort désire être mis en terre sainte. Laissons-le embarquer.

— Embarque-le, me dit-il. Je le sortis tout ruisselant du fleuve, et en arrivant à terre nous le déposâmes sous le

hangar en espérant l'enquête, qui se fit six jours après, car on attendait un parent du défunt, qui venait du Haut-Canada.

Dès que ce dernier mit le pied dans la chambre où il était exposé, le cadavre se prit à seigner du nez : il donnait ainsi son témoignage muet et prouvait au corps de jury qu'il reconnaissait son ami et son allié. C'était prudent de la part du noyé, car il avait sur lui un portefeuille bourré d'argent, qui servit à lui faire dire des messes et à le tirer ainsi hors du purgatoire.

Comme le capitaine Létourneau achevait ces mots, la vieille horloge de Jérôme se mit à sonner onze heures.

Dans l'ombre, les chandelles de suif allongeaient leurs mèches fumeuses hors des goulots de bouteilles qui les retenaient, et le lumignon du plafond tremblottait dans son bec de fer où l'huile commençait à se faire rare.

Chanteurs et conteurs demeuraient silencieux et fatigués : seule la mer, toujours jeune, déferlait au loin son éternel ressac.

Le père de madame Tanguay, le vieux Jean Pierre, se leva alors et secoua sa pipe.

Ce fut le signal de la prière. Puis chacun alla se coucher, et c'est ainsi que les bonnes gens d'en bas s'acheminent sans regrets, sans désirs et sans remords vers le coin obscur du cimetière de leur paroisse. Ils ont en partage la seule poésie et le véritable bonheur d'ici-bas : l'imminence de la mer et le calme pur de la conscience. Contents de leur sort, chez eux, joies, deuil et travail, tout se passe simplement et uniment, sous l'œil et en la sainte garde de Dieu.

FAUCHER DE SAINT-AUBERT.

FIN.

On raconte qu'à l'époque de la grande peste de Londres, un certain nombre de lords et de personnes riches avaient cherché dans leurs terres un refuge contre le fléau. Lord Craven, après avoir longtemps balancé, s'était décidé à suivre leur exemple. Tout était prêt. Le carrosse à six chevaux attendait au bas du porron. Sa Seigneurie, tout en mettant ses gants, posait le pied sur la dernière marche, lorsqu'un mot qu'il entendit derrière lui éclaira sa conscience et toutes ses résolutions. Un nègre qu'il avait à son service, faisait en partant ses adieux aux autres domestiques.

— Sûrement, dit-il en confidence à l'un des valets, que le Dieu du maître habite la campagne, et le maître s'en va se mettre sous sa protection !

Le pauvre homme parlait sans malice et croyait tout bonnement que chacun avait son fétiche. Lord Craven s'arrêta tout pensif, et n'acheva pas de mettre son gant.

— Mon Dieu, se dit-il, est partout : il peut me protéger à la ville aussi bien qu'à la campagne. Je dois rester où je suis. Seigneur, pardonnez-moi mon aveuglement. J'ai manqué de foi en votre providence, en songeant à éviter votre main !

La naïveté du nègre avait produit plus d'effet sur son âme que le plus savant sermon. Il donna aussitôt l'ordre de dételier, et " renvoya son cheval."

Ce premier pas dans la voie du bien l'amena tout naturellement à en faire un second. Au lieu de se claquemurer dans son hôtel, et de compter les morts en levant un coin du rideau, il se jeta résolument en pleine mêlée, et passa tout son temps à soigner et à consoler ses amis et ses voisins. Il avait fait en homme de cœur le sacrifice de sa vie : s'il eût succombé, nous devrions non le plaindre, mais l'envier, car il serait mort à son poste, en faisant son devoir. Il survécut. Peut-être plus d'un parmi ceux qui avaient fui moururent de peur, au fond de leur manoirs, ou se cassèrent le cou en courant le renard.—Magasin pittoresque.

Tom Pouce, le petit général américain, dont tout le monde a entendu parler, vient de faire le voyage le plus long peut-être, et surtout le plus profitable qui se soit jamais fait.

Pendant ce voyage qui dura trois ans, il fit, en compagnie de son épouse et de 11 autres personnes, plus de 30,000 milles par eau, parcourut une partie de l'Asie et de l'Afrique, et toute l'Europe, fut présenté à tous les souverains, et amassa une fortune.

On mande de Constantinople, le 9 juin, à la Nouvelle Presse libre :

Les ports russes de la mer Noire ont été mis sous quarantaine, le choléra ayant éclaté en Podolie.

A. PILON & CIE. ETABLISSEMENT NOUVEAU, 381 1/2 — RUE ST. CATHERINE. — 381 1/2 A l'Enseigne de la Boule Verte.

MAGASIN de marchandises sèches, de mode et de fantaisie. Assortiment de premier choix. 3-24 m

\$50,000 VALANT CONSISTANT EN

HARDES FAITES. DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c.

Habilllements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude. Une visite est sollicitée. R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph. 3-22x

USINES À METAUX DE LA PUISSANCE.

(Établies en 1828.)

CHARLES GARTH & CIE.

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

De Cuivre à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc.

Toutes sortes d'ouvrages pour Raffineries de sucre, distilleries, brasseries, appareils à gaz et à eau. On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc. par le moyen de la vapeur ou de l'air chaud.

Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTRÉAL, 77 Rue St. Jacques.

CHARLES GARTH, JAMES MATTINSON, H. W. GARTH. 3-22 xz

NOUVEL ÉTABLISSEMENT. TREMPE & GAUTHIER, 19 — RUE ST LAURENT — 19

MM TREMPE & GAUTHIER ci-devant de la maison Morgan ont l'honneur d'informer le public que le 15 avril, ils ont ouvert au No. 19 sur la Rue St. Laurent, un magasin de marchandises sèches, où l'on trouvera constamment un assortiment complet de marchandises et de nouveautés, des meilleurs et derniers goûts. M. Trempe ayant passé 14 ans dans la maison Morgan offre des garanties d'homme d'affaires. F. X. TREMPE & S. GAUTHIER. Montréal, 8 Mai 1872. 3-20 i

HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA.

JEUDI, 20 Juin 1872.

PRÉSENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL EN CONSEIL.

SUR la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes, et conformément aux dispositions de la 8ème section de "l'Acte 31 Vic. intitulé : Acte concernant les Douanes," il a été à Son Excellence d'ordonner, et il est par le présent ordonné que les postes de la Baie d'Hudson connus sous les noms de York Factory et Moose Factory, dans le Territoire du Nord-Ouest, seront et sont par le présent, érigés en Postes de Douane. York Factory comme annexe au Port de Winnipeg, dans la Province de Manitoba et Moose Factory, comme annexe au Port du Sault Ste. Marie, dans la Province d'Ontario.

WM. H. LEE, Greffier, Conseil Privé. 3-27 c

REMEDES

DU

Dr. J. A. CREVIER.

GRANDES DECOUVERTES!!!

L'ANTI-CHOLÉRIQUE

LE SEUL SPÉCIFIQUE connu contre le Choléra, et toute espèce de Diarrhée, dérangement d'Intestins et d'Estomac. Indigestions, &c., Cures merveilleuses attestées par des personnes dignes de foi et bien connues.

Prix..... 50c la bouteille.

L'Anti-Dyspeptique et Restaurateur du Sang Prix..... \$1.00 la bouteille.

RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE Prix..... \$1.00 la bouteille.

S'adresser au Dr. J. A. CREVIER, No. 44, Rue Bonsecours, Montréal. Une réduction libérale sera faite au commerce. 3-25 tf

COURS ELEMENTAIRE

DE

BOTANIQUE

ET

FLORE DU CANADA

A L'USAGE DES MAISONS D'ÉDUCATION

PAR

L'ABBÉ J. MOYEN,

PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES, AU

COLLÈGE DE MONTRÉAL.

1 Volume in-8 de 334 pages et de 46 planches. Prix : Cartonné, \$1.20.—\$12,00 la douzaine.

Le Cours Élémentaire seul, (62 ps. et 31 planches.) Cartonné, \$0.40.—\$4.00 la douzaine.

En vente aux bureaux de l'Opinion Publique, No. 1, Côte de la Place-d'Armes, Montréal, et chez tous les libraires du Canada. 3-24 tf.

L. E. BEAUCHAMP & CIE.

89 RUE NOTRE-DAME 89

MONTRÉAL.

L'ENSEIGNE de la BOULE ROUGE, ont toujours en mains un grand assortiment de marchandises sèches de goût et de fantaisie— de plus chapeaux pour enfants, dames et messieurs, rubans, plumes, fleurs en gros et en détail. Un tailleur et des modistes d'expérience sont attachés à l'établissement. L. E. BEAUCHAMP & CIE. 3-18 tf

A VENDRE

A ST. PACOME un Cheval trotteur de première force. S'adresser à M. le Curé du lieu. 3-26 tf

FERD. GAGNON,

Rédacteur, et Gérant pour les Etats de la Nouvelle-Angleterre (Vermont, Maine, New-Hampshire, Massachusetts, Connecticut et Rhode-Island) et l'Etat de New-York.

WORCESTER, MASS., JEUDI, 11 JUILLET, 1872.

AU FIL DE LA PLUME.

Je croyais qu'on ne trouvait plus, en Canada, de journalistes assez injustes pour méconnaître les sentiments des Canadiens émigrés; je me trompais.

Il est pénible de voir le *Journal de Québec* lancer la pierre à nos compatriotes des Etats-Unis. Dans un article sur l'émigration, il nous décoche le trait suivant:

"La plupart de nos compatriotes exilés oublient cette langue française, dans laquelle chaque année nous célébrons les victoires de nos aïeux sur la Nouvelle-Angleterre; et même, ô honte! ils répudient leur nom de Canadiens-Français. Et le dépôt sacré de la foi et des mœurs, où le retrouver chez beaucoup de nos frères émigrés!"

On ne saurait être plus injuste. A quoi servent donc les démonstrations éclatantes que nous faisons ici chaque année en l'honneur de la nationalité canadienne? A quoi servent donc ces écoles françaises que nous soutenons à force de sacrifices et d'énergie? A quoi servent donc nos églises, nos sociétés de secours mutuels, nos journaux et toutes nos autres institutions? Est-ce pour nous entendre insulter? Il semble que oui. Mais nous avons la consolation d'avoir fait notre devoir, et ceux qui n'ont pas à pallier les fautes de chefs politiques, ont une toute autre idée des canadiens émigrés, que celle émise par le *Journal de Québec*. Nous protestons contre ces accusations. Non, la plupart des canadiens émigrés n'oublient pas leur langue, mais chaque année, à chaque occasion opportune, ils célèbrent en cette langue la gloire de leurs pères, et l'écho des plaines de l'ouest et des montagnes de la Nouvelle-Angleterre, les flots des grands lacs pourraient redire jusqu'au promontoire de Stadacona, que les Canadiens des Etats-Unis ne sont pas tels que le *Journal de Québec* les représente.

Pour le plaisir de faire du bien à quelques-uns, il ne faut pas faire tort à d'autres, sous prétexte de préjuger nos cultivateurs du Bas-Canada contre les conséquences funestes de l'émigration, il faut bien se garder de les préjuger contre leurs compatriotes des Etats-Unis. Qu'on cherche à prouver que l'émigration n'est pas aussi favorable qu'on le croit généralement, sous le rapport du bien-être matériel, très bien. Qu'on prenne les canadiens émigrés comme exemple et comme preuve de cet avancé, très bien encore; mais qu'on ne cherche jamais à insulter aux nobles sentiments de ces mêmes émigrés; qu'on ne cherche jamais à les faire passer pour des traîtres à leur langue, à leur foi, à leur patrie.

Cet humble avis, donné dans un esprit de justice s'adresse à plusieurs de nos confrères qui, chaque fois qu'ils ont un article à écrire sur l'émigration, croient faire sensation en disant que les canadiens des Etats-Unis sont pour la plupart des renégats et des gens sans principes. En méconnaissant ainsi nos sentiments, ils se rendent ridicules aux yeux des gens sérieux, et malhonnêtes aux yeux de tous. Nous le savons, il y a de la gangrène parmi nous, mais il ne faut pas toujours agir sur le faux principe "ab uno disce omnes." Et puis ne pourrions-nous pas rendre le change à ces journalistes en leur disant que pareille gangrène existe en Canada? Quelques uns d'entre nous oublient leur langue, ou ne veulent point la parler, mais c'est le petit nombre. Ne pourrait-on pas dire à notre tour, qu'à Québec et à Montréal, il y a un très grand nombre de nos meilleures familles canadiennes-françaises qui ne parlent qu'anglais, qui ne visitent que des anglais, qui ne voient que par les anglais et qui professent un souverain mépris pour ce qui est canadien? Frères tous ensemble, n'allons donc pas nous diviser en nous insultant mutuellement. Journalistes de Québec et des Etats-Unis, cherchons à former des liens plus étroits de sympathie entre les canadiens des deux pays, et n'allons pas aggraver les sentiments de 600,000 de nos compatriotes qui, à part quelques exceptions, professent tous le plus grand attachement aux éléments de notre nationalité, la langue, les coutumes, et la foi catholique de la province de Québec.

Ce que je viens de dire au *Journal de Québec* n'a été que trop loin, et peut s'appliquer avec plus de droit encore à M. J. B. Richard, un arpenteur de Manitoba, qui écrit au *Pionnier de Sherbrooke*. M. Richard ne se contente pas d'exagérer les choses, il divague. M. Richard rencontre un prêtre français, qui lui dit que dans un endroit reculé du Michigan, il y a des canadiens pauvres et qui ne sont pas respectés des Américains! *Horrible dictu!!!* Il continue sa route à toute vapeur vers le Nord-Ouest, et rendu à Winnipeg, il écrit les aménités suivantes à l'adresse des canadiens émigrés:

"Quand je pense au grand nombre de mes compatriotes qui sont ainsi dispersés aux Etats-Unis, et qui sont, à cause de leur mauvaise conduite, un objet de mépris; je me demande si réellement leur condition morale est inférieure à celles des autres nationalités, au milieu de-quelles ils se trouvent; et si tel est le cas, à quoi peut-on en attribuer la cause. Cet état de choses est-il dû à la perversité de leur nature, à l'absence chez eux d'un sentiment d'honneur et de légitime orgueil?"

"Si tant de Canadiens aux Etats-Unis perdent leur foi et leurs mœurs; si la conduite du plus grand nombre est peu propre à inspirer la confiance de ceux au milieu desquels ils vivent; s'ils ne savent que dissiper dans la débauche le fruit de leurs durs travaux, est-il de bonne politique, et dans l'intérêt bien entendu du pays, de faire de grands efforts et de grands sacrifices pour attirer vers nous ceux dont la conduite a déjà mérité le mépris des américains."

Ces tuiles mal équarrées ne sont pas propres à donner de la célébrité à M. Richard comme arpenteur; car un mathématicien, un géomètre, comme il devrait l'être,

aurait pris la peine de tirer ces gros pavés au cordeau, avant de les lancer dans le *Pionnier de Sherbrooke*.

La *Minerve* annonçait, il y a quelque temps, que l'abbé Chartier était aux Etats-Unis, par ordre du gouvernement de Québec, pour compléter les bases d'une organisation devant faciliter le rapatriement des Canadiens émigrés. Cette nouvelle était bien propre à faire croire à la bonne volonté du ministère en faveur d'une mesure aussi patriotique. Mais cette nouvelle est controuvée. M. l'abbé Chartier n'a jamais été chargé d'une telle mission, il l'a avoué, lui-même. Il a passé 13 jours aux Etats-Unis, mais plutôt en touriste qu'en agent d'immigration. Le *Pionnier de Sherbrooke* a déjà fait connaître l'inexactitude de cette nouvelle, espérons que la *Minerve*, fera de même.

Il n'est pas juste que le public soit sous l'impression que le gouvernement travaille au rapatriement, lorsqu'il semble, au contraire, être de l'opinion de M. l'arpenteur Richard, et croire que les Canadiens émigrés ne valent pas les Belges, les Allemands, les Anglais, et même les Colombins!

FERD. GAGNON.

EN FUMANT.

Consolez-vous, balafrés et picottés. Vous comptez nombre de rois et de nobles parmi vos confrères.

Dans la famille de l'infortuné Charles Ier d'Angleterre, cinq personnes sont mortes picottées: le duc Henri de Gloucester, Marie, épouse du prince d'Orange et mère de Guillaume III, trois enfants de Jacques II, Charles, duc de Cambridge.

En France, entre 1711 et 1714, Louis, Dauphin de France, son fils Louis, duc de Bourgogne, l'épouse de celui-ci et leur fils, le duc de Bretagne, moururent des suites de la picotte.

Extrait d'un mémoire de frais présenté par un avocat américain à son client:

Pour m'être promené la nuit et avoir pensé à votre cause—\$5!!! Ces Américains!!!

L'intelligence se perfectionne plutôt par l'activité que par le savoir.

Un nouveau système de médecine vient d'être inauguré à Oswego, N. Y., système qui laisse derrière lui l'allopathie, l'homéopathie et l'hydropathie. Un des meilleurs médecins de la ville a donné une prescription à un de ses clients réguliers avec cette direction significative: Prenez une cuillerée tous les trois ans!!!

L'ÉDUCATION AUX ÉTATS-UNIS.—La nouvelle académie de Boston doit coûter \$1,000,000. Elle pourra contenir 1,000 élèves; soit \$1,000 par élève; intérêt de cette somme, \$70 par année. Ajoutez à cela environ \$180 pour frais d'éducation chaque année, et Boston se trouve à payer \$250 par année pour chaque élève de son académie.

COURTE-HEUSE.

CHOSSES ET AUTRES.

La *Revue et Gazette Musicale* de Paris donne la liste suivante des sommes qui sont données à différents artistes.

Madame Patti, reçoit \$1,600 par mois, à St. Petersburg; Mlle Nelsou, \$1,400; Mme Volquin, \$900; Signor Graziani, \$800; Mlle Fioretti, reçoit \$1,000; pour une courte saison au théâtre.

Scala, Mde. Pauline Lucca \$1,400 par mois et un bénéfice à l'Académie de musique de New-York.

A part leurs précédents engagements, Mme. Patti, reçoit \$120 chaque fois qu'elle chante à Londres, au *Covent Garden*, et Mlle Nilson, reçoit \$2,400 pour 12 soirées au théâtre *Doury-Lane*, à Londres.

Après cela, les directeurs de théâtre peuvent bien tomber en aillite.

On lit dans le *Journal de St. Gaudens*:

Un affreux accident a mis en émoi, la semaine dernière, les habitants des Tourailles, commune de Montréal.

Le sieur Simon Souquet, dont l'industrie consiste à conduire des ours dans les principaux marchés des environs, pour les faire combattre contre des chiens, possédait un de ces animaux d'une taille et d'une force remarquables, mais en même temps d'une férocité peu commune. Dans la journée du 26 mai, étant appelé au dehors par les travaux des champs, il avait attaché cet ours à un arbre, au fond d'une prairie, après avoir pris toute-fois la précaution de le museler. Pendant son absence, sa tante, Marie Baqué, une vieille femme de quatre-vingt-deux ans, qui était restée seule à la maison, voulut s'approcher de l'animal pour lui apporter quelque nourriture. Mais, soit qu'elle ne se tint pas suffisamment en défiance, soit qu'elle se fut trop avancée, l'ours saisit, à travers les branches de la muselière, les doigts de la pauvre femme et, l'attirant à lui, il la renversa, lui déchira le ventre avec ses griffes et lui dévora les entrailles, sans que ses cris fussent entendus, et que l'arrivée de secours pût interrompre cette horrible curée. Lorsque, bientôt après, le sieur Souquet est rentré, il a retrouvé le cadavre de sa tante affreusement mutilé.

L'animal a été abattu sous les yeux de M. le juge de paix de Montréal, qui s'était transporté sur les lieux à la première nouvelle de l'événement.

Un individu nommé Muhle, qui vient de mourir à Colman, a laissé une fortune de \$80,000 qu'il doit à son chapeau et beaucoup aussi à la tête qu'il couvrait.

En 1826, il était pauvre et sans emploi. Il en cherchait à Colman et n'en pouvait trouver. Il s'adressa à MM. Weil et Bouthron, machinistes, mais l'apparence de ses vêtements ne le recommandait guère, et il reçut un nouveau refus. Il sortit découragé. Néanmoins, au bout de quelques instants, M. Weil le rappela.

—Quel espèce de chapeau avez-vous là? lui demanda-t-il.

—Un chapeau de bois, monsieur.

—Un chapeau de bois?

—Oui, de vrai bois.

—Laissez-moi le donc voir de plus près. Où l'avez-vous acheté?

—Je l'ai fait moi-même, monsieur.

—Et comment l'avez-vous fait?

—Au tour.

—Mais votre chapeau est ovale, et ce qui se fait au tour est rond.

—C'est vrai, néanmoins je l'ai fait au tour. J'ai déplacé le centre et je l'ai tourné comme j'ai voulu. Il me fallait un chapeau qui me servit de parapluie, et comme je n'avais pas d'argent pour en acheter, j'ai fait celui-ci.

Le pauvre homme avait, sans s'en douter, découvert le tournage excentrique, qui devait révolutionner l'art du tourneur et apporter une si grande amélioration dans la mécanique moderne.

M. Weil comprit la valeur de cette découverte. Il prit l'ouvrier à son service, bientôt lui donna une part dans les profits de l'établissement, dont finalement Muhle devint propriétaire, et au moyen duquel il amassa la fortune qu'il a laissée à sa mort.

On vient de placer sur la devanture d'une maison de la rue des Petits Pères, à Marseille, une plaque en marbre sur laquelle on lit l'inscription suivante:

DANS CETTE MAISON
EST NÉ, LE 15 AVRIL 1797

ADOLPHE THIERS,

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

On assure, dit le correspondant du *Times* à Versailles, "qu'un nombre considérable de députés de la droite a envoyé une adresse au comte de Chambord, en l'invitant à acquiescer d'une manière publique au programme annoncé, il y a quelques mois, par les députés de la droite, programme qui attirera l'attention à l'époque où il en a été question. Cette déclaration qui reconnaissait explicitement la monarchie traditionnelle, reconnaissait aussi à l'Assemblée le droit de voter toutes les lois jusqu'à la constitution même de l'Etat.

"L'adresse affirme que l'adhésion du prince est le seul moyen d'opérer la fusion et qu'immédiatement après l'annonce que l'adhésion du comte de Chambord est acquise au programme, le comte de Paris rendra sa visite au prince pour lui présenter ses hommages à la tête de sa famille."

Vers cinq heures et demie, rue du Faubourg-Saint-Antoine, un individu, paraissant âgé de trente-cinq ans environ, parcourait la voie publique, tête nue et vêtu seulement d'un pantalon de toile et d'une chemise qu'il mettait en lambeaux. "A moi! cria-t-il, à moi! citoyens! Je suis le roi! Aux armes! venez me défendre!"

Des passants, remarquant l'agitation de ce malheureux et l'incohérence de ses propos, s'empressèrent de le remettre entre les mains des gardiens de la paix. Conduit devant un commissaire de police, l'inconnu, qui se nomme Jules X..., et est atteint de délire furieux depuis les derniers événements politiques, a pu être calmé peu à peu et réintégré dans une maison de santé voisine, dont il avait réussi à s'évader quelques heures auparavant.

Le principal organisateur du Jubilé international, M. Patrick F. Gilmore, est Irlandais.

M. Gilmore est né à Dublin en 1828. Arrivé aux Etats-Unis à l'âge de 20 ans, il se rendit à Boston, où son talent comme cornet à pistons le fit remarquer de suite, et il devint directeur du corps musical Suffolk de Salem.

Après quelques succès marquants, M. Gilmore conçut l'idée des concerts monstres—qu'il inaugura en 1859—lorsqu'il s'occupait d'organiser un corps de musiciens qui prit son nom: GILMORE'S BAND. Il devint l'associé de Joseph Russell, le propriétaire d'une grande maison de publications musicales, et c'est à lui que l'on doit la visite en Amérique de plusieurs artistes de talent. Ses compositions sont des plus populaires sur tout le continent américain.

Il y a en ce moment, dans un café-concert des Champs-Élysées, à Paris, un garçon chinois. Il est vêtu à l'euro-péenne, porte la veste et le tablier blanc classiques et a roulé sa natte tout autour de sa tête. Il parle assez correctement le français.

L'histoire de ce bizarre domestique, qui se nomme Tsang, est des plus curieuses.

Il était au service de l'Impératrice de Chine, qui lui avait confié la garde de certain éventail représentant le dragon impérial brodé en vert sur fond jaune, éventail sacré, qui venait du défunt empereur, et qu'elle comptait remettre à son fils le jour de son mariage. Un beau jour, Tsang cassa l'éventail et fut condamné à être décapité.

Tsang, qui est un garçon d'esprit, ne perdit pas la tête; il savait qu'il serait exécuté sans témoins dans une cour de prison. Le moment du supplice arrivé, avant que le bourreau eût tiré son arme, il lui sauta à la gorge et l'étrangla. Cette opération heureusement terminée, il prit les habits du mort, partit sans encombre et s'embarqua à bord d'un steamer français.

Et voilà comment, après avoir servi deux ans à Marseille chez un marchand de thé, il crie aujourd'hui tous les soirs: "Glace citron! Servez. Bonm!"

COMBIEN NOUS DEVONS ÊTRE RECONNAISSANTS.—Presque tous les désordres du corps humain peuvent être directement retracés dans l'impureté du sang. La purification de ce fluide est le premier pas vers la santé. La médecine indienne si universellement connue comme Grand Remède et Pillules Shoshonees, se recommande d'elle-même à l'attention de ceux qui souffrent. Aucune conséquence nuisible ne peut résulter de son usage. Aucune erreur ne peut être faite en l'administrant. Dans les cas de Scrofule, bronchites, indigestion, dyspepsie, maux de foie et des poumons, rhumatisme, les effets les plus bienfaisants ont été et doivent toujours être obtenus au moyen de la puissance efficace de cette Médecine indienne sur le système. Les personnes dont la vie a été rendue à l'aisance, à la vigueur et à une parfaite santé par le Grand Remède et Pillules Shoshonees après l'infructueux essai de tous les remèdes pharmaceutiques, attestent ce fait.

3-22 e

Les annonces de naissances, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un feu chaque.

MARIAGE.

A Rigaud, le 18 courant, M. William Fletcher, marchand de Carillon, conduisit à l'autel, Mlle Marie Odile Charlebois, seconde fille de A. G. Charlebois, Ecr., marchand, de Rigaud.

Aussitôt après la bénédiction nuptiale qui fut donnée par le Rév. P. Belanger, curé du lieu, les nouveaux mariés partirent pour un voyage aux Chutes Niagara.

DÉCÈS.

A Lanoraie, le 8 courant, à l'âge de 2 mois, Joseph-Marius-Honoré, enfant de R. C. Primeau, Ecr., M.D.

HOTEL DU CANADA, 17 et 19, Rue St. Gabriel, MONTREAL.



CET HOTEL de première classe, situé au centre de la ville, a été entièrement renouvelé et garni avec tout le luxe moderne.

A. BÉLIVEAU, Propriétaire.

3-28 p

NOTRE-DAME DES CANADIENS

LES CANADIENS AUX ETATS-UNIS

L'ABBÉ J. A. CHANDONNET.

LE Manuscrit de cet ouvrage est entre les mains des imprimeurs à l'atelier de G. E. DESBARATS. L'ouvrage in-8o, aura plus de 200 pages; il paraîtra dans quinze jours.

L'on pourra s'adresser à M. l'abbé Chandonnet, lui-même, qui sera pendant trois semaines, tous les jours aux Ateliers de G. E. DESBARATS, ou au Séminaire de Montréal.

3-28 a

HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA.

le 20ème jour de JUIN 1872.

PRÉSENT:

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL EN CONSEIL.

SUR la recommandation de l'Honorable M. le Ministre des Douanes, et conformément aux dispositions de la 8ème section de l'Acte 31 Vic., Chap 6, intitulé: "Acte concernant les Douanes."

WM. H. LEE, Greffier, Conseil Privé.

3-27 c

HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA.

MARDI, 11e jour de Juin 1872.

PRÉSENT:

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL EN CONSEIL.

SUR la recommandation de l'Honorable M. le Ministre des Douanes, et conformément aux dispositions de la 8ème section de l'Acte 31 Vic., Chap 6, intitulé: "Acte concernant les Douanes."

WM. H. LEE, Greffier, Conseil Privé.

3-27 c

HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA.

SAMEDI, 25 Mai 1872.

PRÉSENT:

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL EN CONSEIL.

SUR la recommandation de l'Honorable M. le Ministre de la Milice et Défense, et en vertu des dispositions des 12me et 13me sections de l'Acte 31 Vic., Chap. 40, intitulé: "Acte concernant la Milice et la Défense de la Puissance au Canada."

WM. H. LEE, Greffier, Conseil Privé.

3-27 c

DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Ottawa, 3 Mai 1872.

L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 11 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

SI VOUS VOULEZ AVOIR VOS Chapeaux de Panama et vos chapeaux de paille proprement nettoyés et garnis, allez au

No. 696, RUE CRAIG,

Et ayez-les arrangés de suite par G. E. SIEGARS,

Successeur de G. W. Ketchum.

3-26 d

LIBRAIRIE NOUVELLE

ALPHONSE DOUTRE ET CIE., (Coin des Rues Notre Dame et St. Gabriel,) MONTREAL.

Reçoivent constamment ce qu'il y a de plus nouveaux en ROMANS, DROIT, MÉDECINE, MUSIQUE, &c

Toutes demandes pour livres seront exécutées avec la plus grande promptitude.

3-5m



AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES seront reçues au bureau du Surintendant des Travaux du Saint-Maurice, Trois-Rivières, jusqu'au 10me jour de juillet prochain.

Les plans et spécifications peuvent être vus au bureau du Surintendant. Chaque soumission doit être signée non-seulement par les parties soumissionnant, mais par les deux cautions proposées.

Le département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse soumission ni aucune d'elles.

Par ordre, W. R. SYMMES, Surintendant.

Bureau du Surintendant des Travaux du Saint-Maurice, Trois-Rivières.

3-26 c



AVIS.

DÉPARTEMENT DES DOUANES, Ottawa, 6 juin 1872.

AVIS est par le présent donné qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général par un ordre en Conseil en date du 3 courant et en vertu de l'autorité qui lui est dévolue par la 3me Section de la 31me Vic., Chap. 10, d'ordonner et d'enjoindre de transférer les articles suivants sur la liste des effets qui peuvent être importés en Canada libres de droits, savoir:

"Dissolution de cuivre."

"Sels pour des fins de teinture."

Par ordre,

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

Ottawa, 10 juin 1872.

3-26 c



O. DESMARAIS, PHOTOGRAPHE, Coin des rues Craig et St. Laurent, MONTREAL.

On prend des photographes de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché.

3-20za

F. X. BEAUCHAMP,

(Successeur de D. Smilk.)

BIJOUTIER ET IMPORTATEUR DE PIERRES PRECIEUSES.

134-RUE ST. FRANCOIS-XAVIER-134

MONTREAL.

ETABLIS EN 1854.

GEORGE YON, Plombier et orfèvre.

241-RUE ST. LAURENT-241 (2ème Porte de la Rue Ste. Catherine.)



GEORGE YON a maintenant à son magasin un grand assortiment de Glacières réfrigérantes. Poêles de cuisine avec tous les vaisseaux nécessaires pour l'usage de la maison, thésiers, cafetières, Boîtes à épices, à thé, à café et sucre. Moules à blanc-mange, à gelée et à pâtis. Couteaux, Fourchettes et Cuillères. Arrochoirs. Bains de siège, Bains de pieds, Bains ovales de toutes les grandeurs. Sabotiers pour crème à la glace. Toute commande pour plomberie, Bains et Water Closets, et ouvrage en fer-blanc, zinc, tôle, exécutés avec soin.

3-45x

LAURENCELLE & VARY.

FABRICANTS DE CHAUSSURES DE GOUT

Pour Dames et Messieurs.

CHAUSSURES FAITES A ORDRE. Importateurs de Chaussures Anglaises et Françaises de première qualité.

Ont constamment en mains des chaussures à semelle de Liège, etc., etc.

No. 303, RUE NOTRE-DAME.

3-31m

AVIS.

LES ABONNÉS de l'Opinion Publique trouveront à faire encadrer leurs gravures à bas prix au Nouveau magasin de

DAMIEN & DESCOTES.

528-RUE CRAIG-528

3-24 l

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1864

MÉDAILLE DE 1ÈRE CLASSE,

ALFRED LABARRAQUE & CIE.

QUINUM LABARRAQUE

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine à Paris.

Le Quinum Labarraque est un vin éminemment tonique et fébrifuge destiné à remplacer toutes les autres préparations de quinquina.

Les vins de quinquina ordinairement employés en médecine se préparent avec des écorces de quinquina dont la richesse en principes actifs est extrêmement variable; de plus en raison de leur mode de préparation, ces vins ne contiennent que des traces de principes actifs.

Le Quinum Labarraque approuvé par l'Académie de médecine, constitue au contraire, un médicament de composition déterminée, riche en principes actifs, sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:

DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal, Ed. GIROUX, Québec.

GOUDRON DE GUYOT.

Liqueur Concentrée et Titree.

M. Guyot est parvenu à enlever au goudron son acreté et son amertume insupportables et à le rendre très soluble. Mettant à profit cette heureuse découverte, il prépare une liqueur concentrée de goudron, qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs.

Le Goudron de Guyot a donc tous les avantages de l'eau de goudron ordinaire, sans en avoir les inconvénients. Il suffit d'en verser une cuillerée à café dans un verre d'eau

pour obtenir à l'instant un verre d'excellente eau de goudron sans goût désagréable. Chacun peut ainsi préparer soi-même son eau de goudron au moment du besoin, ce qui offre économie de temps, facilité de transport et évite le manieement si désagréable du goudron.

Le Goudron de Guyot est employé avec le plus grand succès dans les maladies suivantes: EN BOISSON: — Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche par bouteille:

BRONCHITES, CATARRHE DE LA VESSIE, RHUMES, TOUX OPINIATRE, IRRITATION DE POITRINE, COQUELUCHE.

EN LOTIONS: — Liqueur pure ou étendue d'un peu d'eau.

AFFECTIONS DE LA PEAU, DEMANGEAISONS, MALADIES DU CUIR CHEVELU.

EN INJECTIONS: — Une partie de liqueur et quatre d'eau.—Efficacité toute spéciale.

ECOLEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS, CATARRHE DE LA VESSIE.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par ses temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

PRIX DU FLAON: 2 FRANOS.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

CHARBON DE BELLOC.

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine le 27 Décembre, 1849.

C'est surtout à ses propriétés éminemment absorbantes, que le Charbon de Belloc doit sa grande efficacité. Il est spécialement recommandé contre les affections suivantes:

CASTRALGIES, DYSPEPSIE, PYROSI, ALGÈRES, DIGESTIONS DIFFICILES, CRAMPES D'ESTOMAC, CONSTIPATION, COLIQUES, DIARRHÉE, DYSSENTERIE, CHOLÉRIQUE.

MODE D'EMPLOI.—Le Charbon de Belloc se prend avant ou après chaque repas, sous forme de Poudre ou sous forme de PASTILLES. Le plus souvent, le bien-être se fait sentir dès les premières doses. Une instruction détaillée accompagne chaque flacon de poudre et chaque boîte de pastilles.

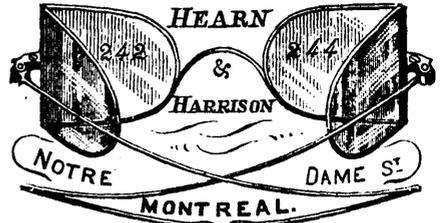
PRIX DU FLAON: 2 FRANOS.

PRIX DE LA BOITE: 1 FRANO 50.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:

DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec

3-14m



3-20 l



J. H. WALKER, GRAVEUR SUR BOIS, A déménagé au No. 97, RUE SAINT JACQUES, Coin de la Côte de la Place d'Armes, Dans la bâtisse de l'Association d'Ecosse sur la Vie. 3-21f

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERS RESPECTABLES. 2-33z

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

Prix: 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur

HENRY R. GRAY, PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. (Établi en 1859.)

LEGGO & Cie., LEGGOTYPISTES, ELECTROTYPISTES, STERÉOTYPISTES, GRAVEURS, CHROMO ET PHOTO-LITHOGRAPHES, PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS.

Bureau: No. 1, Côte de la Place d'Armes } MONTREAL. Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine.

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Adresses, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.

"L'Opinion Publique" JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Publié tous les Jours à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS & CIE.

ABONNEMENT: \$3.00 par année Aux Etats-Unis: 3.50 Par numéro: 7 Centins

Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES: 10 Centins la ligne pour chaque insertion.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés.

On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier.

Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes.

L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements.

Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance.

Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration

FRAIS DE POSTE—ATTENTION! Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 3 centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à l'Opinion Publique ou aux Rédacteurs, No. 1 Côte de la Place d'Armes, Montréal.

Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal.

"The Canadian Illustrated News" Journal Hebdomadaire

De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE: \$4.00 par an. PAR NUMÉRO: 10 Centins.

CLUBS. Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année.

Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile.

Port: 5 centins par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs.

Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur.

On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance.

AGENCE GÉNÉRALE: 1-COTE DE LA PLACE D'ARMES-1 BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS: 319-RUE ST. ANTOINE-319

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.